

## DISCOURS DU SENATEUR DANDURAND

Genève, 13.—Le sénateur Dandurand, député canadien à la S. D. N., a fait un discours hier devant l'Assemblée pour garantir, en autant que la chose sera possible, la soumission du Canada à l'arbitrage, en cas de disputes internationales.

"Parmi les causes qui ont porté le Canada à rejeter le protocole de Genève, la principale, a dit l'orateur, c'est que le Boni n'avait pas à considérer les résultats qui seraient produits par une non-participation des Etats-Unis lorsqu'on aurait tenté l'application de mesures économiques ou militaires contre les pays agresseurs.

Le sénateur canadien croit fermement au principe d'arbitrage en dépit du fait que certaines décisions ont été rendues contre le Canada.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

Il expose la situation dans la province de Québec, où deux peuples de races différentes vivent dans l'harmonie côte à côte. C'est là un exemple pour le monde entier.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

Il expose la situation dans la province de Québec, où deux peuples de races différentes vivent dans l'harmonie côte à côte. C'est là un exemple pour le monde entier.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

Il expose la situation dans la province de Québec, où deux peuples de races différentes vivent dans l'harmonie côte à côte. C'est là un exemple pour le monde entier.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

Il expose la situation dans la province de Québec, où deux peuples de races différentes vivent dans l'harmonie côte à côte. C'est là un exemple pour le monde entier.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

Il expose la situation dans la province de Québec, où deux peuples de races différentes vivent dans l'harmonie côte à côte. C'est là un exemple pour le monde entier.

M. Dandurand dit que le Canada est aussi le seul pays au monde qui ait abaissé ses barrières tarifaires depuis la grande guerre.

## UNE GROSSE TEMPETE AU MEXIQUE

Raz de marée qui balaye la côte ouest du Mexique. Des centaines de pertes de vies.

Une violente tempête qui a amené la formation d'un raz de marée s'étendant sur une longueur de 1,000 milles, le long de l'océan Pacifique, a semé la mort et la destruction sur la côte ouest du Mexique.

Les premières nouvelles du désastre survenu mercredi dernier sont arrivées ici hier. Les quel-ques communiqués que le "Nogales Herald" a pu se procurer sur des lignes de communication en mauvais ordre indiqueraient que les mortalités s'élevaient à plusieurs centaines de personnes alors que des centaines et peut être des milliers de personnes ont été laissées sans abris. La navigation a souffert beaucoup également de ce désastre.

On rapporte que trois des plus grands ports de mer du Mexique: Guaymas, Salina Cruz et Mazatlan ont subi des dommages matériels considérables et que deux navires de la ligne de navigation nationale, le "Jalisco" et le "Navajon", sont disparus. A Mazatlan, le quatrième port important de la côte ouest, la tempête a sévi également avec fureur, sans avoir été cependant aussi terrible que dans les autres villes.

La tempête qui constitue un des ouragans les plus terribles qui soient encore survenus dans l'histoire de l'ouest du Mexique, couvrait une distance s'étendant de la côte du golfe de Tehuantepec, Oaxaca, en allant vers le nord jusqu'à Guaymas, Sonora, à 300 milles de la frontière des Etats-Unis. A l'intérieur des terres, on ne rapportait aucun dommage de l'ouragan.

C'est à Salina Cruz, dans l'Etat de Oaxaca, que les pertes de vie et les dommages à la propriété ont été le plus sensibles. Une dépêche de Guaymas dit que la moitié de la ville de Oaxaca avait été détruite. Les vagues de 25 pieds de hauteur en se retirant vers l'océan rapportaient avec elles des débris d'édifices qu'elles rejetaient de nouveau sur le rivage.

## NOUVEAUX BACHELIERS

Aux épreuves du Baccalauréat de la fin d'août, les élèves suivants du Séminaire ont obtenu leur titre de Bacheliers-ès-Arts: MM. Georges Fournier, Paul-Etienne Julien et Henri Desautels. M. Roland Létourneau a été classé Bachelier-ès-Lettres, ainsi que M. Alphonse Paquin.

## L'AUTO EST LA VOITURE A LA MODE

Les Etats-Unis détiennent le record. Le Canada en quatrième place.

Ottawa, 14.—Un recensement mondial des automobiles publié par le département du commerce, aujourd'hui, a indiqué qu'au 1er janvier 1927, il y avait 27,630,267 automobiles, camions et omnibus automobiles en circulation dans le monde entier. C'est une augmentation de 3,176,638 sur l'année 1926.

Les Etats-Unis ont en circulation 80 pour cent du total soit 22,137,334 voitures. La Grande-Bretagne vient aux deuxième rang avec 1,023,651; la France troisième, avec 891,000 et le Canada, quatrième avec 826,918. Les autres pays avec un grand nombre d'automobiles sont dans l'ordre indiqué: Australie, 365,615; l'Allemagne, 319,000; Argentine, 222,610; Italie, 138,177; Espagne, 135,000 et la Nouvelle-Zélande, 132,224.

## HURON-NORD PERDU POUR LES LIBERAUX

M. G. Spotton, candidat conservateur, est élu par environ 200 voix de majorité. — Contre deux adversaires.

### UNE SURPRISE

Goderich, Ont., 13.—Le comté de North Huron a élu un conservateur, hier. L'élection partielle s'est terminée en effet par la victoire de M. Georges Spotton, candidat conservateur, qui a défait son plus dangereux adversaire, M. Archie Hislop, candidat libéral, par une majorité d'environ 200 voix. Le candidat progressiste, M. Bricker, est arrivé loin de ses deux concurrents. Le résultat du vote final dans les 77 bureaux de votation est le suivant:

George Spotton, conservateur 1,531  
Archie Hislop, libéral 1,333  
Sheldon Bricker, progressiste 2,725  
Majorité pour Spotton: 198 voix.

Cette élection partielle a été nécessitée par la mort survenue il y a neuf mois, de M. John-W. King, progressiste, qui avait été élu dans cette circonscription à l'élection générale de 1921 et réélu en 1925 et en 1926. Jusqu'en 1921, North Huron avait élu un conservateur.

James Bowman remporta la victoire dans ce comté par une majorité de près de 2,000 voix, en 1917, alors qu'il se présenta comme candidat unioniste. La majorité de M. King, progressiste, fut de 1,196 voix à l'élection générale de 1921. L'An dernier, cette majorité fut baissée à 245 voix.

## LE CINEMA ET LES ENFANTS

On en parle à la Société des Nations. — Le professeur ne se remplace pas à l'école.

Les vues cinématographiques, même celles dont le caractère est éducatif ou informatif, sont fondamentalement mauvaises pour les petits garçons et les petites filles, selon le sénateur français Labrousse. Parlant devant le comité de l'Assemblée de la Société des Nations qui s'occupe du bien-être des enfants, et d'autres problèmes humanitaires, le sénateur Labrousse a essayé de prouver que les rires vus au cinéma sont hygiéniques, que la vibration des films provoquent la somnolence et que les intermèdes devraient être plus longs pour permettre aux spectateurs de faire reposer leurs yeux et de se remettre des fatigues dues à l'émotion.

Le sénateur pense que l'organisation permanente de la Société des Nations pour le bien-être de l'enfant, devrait faire quelque chose pour éviter aux enfants de telles tortures. Il dénonce des films d'éducation qu'il ne considère pas comme un succédané satisfaisant pour les écoles.

M. Labrousse a demandé que des spécialistes des maladies mentales et nerveuses soient appelés à donner leur aide pour formuler des lois qui diminueraient les dangers des vues cinématographiques.

## OURAGAN TERRIBLE AU JAPON

Plus de 1000 maisons détruites. Morts et blessés par milliers.

Un typhon et un raz de marée ont causé hier un grand nombre de pertes de vies et des dommages considérables à la propriété dans l'île japonaise de Kinskin. On croit que plus de 100 personnes ont péri dans la préfecture de Kumamoto et un rapport qui n'a pu être confirmé, par suite de la désorganisation des services télégraphiques, affirme qu'un millier d'autres sont mortes dans une seule ville, près de Kumamoto.

L'ouragan qui est dit-on le plus désastreux qui ait visité la région depuis un grand nombre d'années, a balayé les préfectures de Kumamoto et de Fukuoka, semant partout la ruine et la désolation. A Kumamoto, 1,000 maisons ont été détruites, si l'on croit les rapports reçus ici.

Nagasaki et les villes environnantes ont aussi été ravagées, dit un rapport d'Osaka. Avant la rupture des communications, on rapportait que plusieurs maisons s'étaient écroulées à Nagasaki et que les rues étaient remplies de poteaux de télégraphe et de débris de toutes sortes. Les services de trains ont été interrompus. Dans d'autres places environnantes, on rapporte des conditions analogues.

La région qui a été dévastée était une région fertile, où florissait la culture du riz. La ville de Kumamoto était au centre et avait une population de 75,000 âmes.

## LES "AS" PAIENT DE LEUR VIE

Les mystères se dévoilent.

Des épaves d'aéroplanes trouvées sur trois points de l'océan, points qui séparent une grande distance, permettront-elles de reconstituer les incidents des envolées de dix aviateurs qui ont disparu au cours de leurs luttes contre les dangers de l'Atlantique? L'Atlantique septentrional a commencé, hier, à livrer ses secrets sur le monoplane "Old Glory" et peut-être aussi sur le sort de l'expédition Nungesser-Coli, du monoplane "Saint-Raphaël", qui portait la princesse Lowenstein-Wertheim, et du monoplane "Sir John Carling".

L'épave du "Old Glory" a été trouvée sur le steamer "Kyle", un gouvernail et une partie d'aile d'un aéroplane non reconnu ont été découverts sur la grève, à New-Onay, Cornwall, Angleterre, et un bateau de pêche français a aperçu l'épave d'un aéroplane, il y a trois semaines, à 500 milles à l'est d'Halifax. Aucune trace des aviateurs n'a été trouvée.

L'épave du "Old Glory" a été trouvée à 600 milles, à peu près, à l'est de Terre-Neuve, dans une zone qui n'avait pas été traversée par les quatre transatlantiques qui ont participé aux recherches.

Le "Old Glory" avait quitté Old Orchard, Maine, mardi dernier, avec Lloyd Bertrand et James D. Hill, comme pilotes, et Philip A. Payne, gérant de rédaction du "New-York Daily Mirror", comme passagers.

Charles Nungesser et François Coli avaient quitté le Bourget pour New-York, le 8 mai. Le 31 août, la princesse Lowenstein-Wertheim avait quitté Upavon (Angleterre), pour Ottawa, dans le "Saint-Raphaël", avec le colonel Frédéric C. Minchin et le capitaine Leslie Hamilton.

Le capitaine Terrence B. Tully et le lieutenant James V. Medcalf, dans leur aéroplane, le "Sir John Carling", qui accompagnaient le raid London-Londres, avaient quitté Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, le 7 septembre.

## RETRAITE DES GARDES-MALADES

A l'Hôpital Saint-Joseph, mercredi, le 21 septembre, à 7.15 heures p. m., commenceront les exercices de la retraite annuelle. Le Révérend Père L. Côté, O. M. I. en sera le prédicateur. Toutes les gardes-malades sont invitées à se joindre à leurs compagnes de l'Hôpital Saint-Joseph pour ces trois jours de récollection. Les exercices seront aux heures suivantes: 9 heures, a. m., 4 heures p. m., et 7.15 heures p. m. (heure solaire), 15-20.

## 2 AVIATEURS AMERICAINS A OTTAWA

Ottawa, 13.—Deux aviateurs américains sont partis de Washington hier matin à 1.30 heures et sont arrivés hier soir à 6.30 heures à Ottawa, descendant aux champs Lindbergh puis ensuite se rendant à Rockliffe. Ce sont le major C.-M. Young et le lieutenant A.-P. Tappin. Ils sont ici pour discuter avec le gouvernement fédéral, certains règlements pour envolées internationales afin de faire disparaître certaines difficultés qui existent aujourd'hui. Il s'agit de coopérer davantage entre le Canada et les Etats-Unis au sujet de l'entrée en douane des aéroplanes des licences des pilotes, enregistrement des avions, etc. Il y aura conférence aujourd'hui à ce sujet avec le bureau d'aviation du Canada.

## M. L'ABBE PRINCE A SES OUAILLES

Révoqué par Mgr Hickey, évêque de Providence, R. I., il portera sa cause à Rome.

### TOUCHANT APPEL

Woonsocket, R. I., 13.—La lettre suivante a été adressée aux paroissiens de St-Louis de Gonzague de Woonsocket par le distingué pasteur que Sa Grandeur Mgr Hickey vient de révoquer, M. l'abbé W.-A. Prince, qui doit partir incessamment pour Rome où il soumettra sa cause et celle des catholiques de langue française du diocèse de Providence à la Justice du Souverain Pontife:

Quebec, 7 septembre 1927. A mes chers paroissiens de St-Louis de Gonzague,

Je regrette de me voir dans l'obligation d'emprunter la voie des journaux pour vous dire ces quelques mots.

Monsieur l'évêque du diocèse, dans une lettre qu'il m'a fait remettre par son secrétaire, a déclaré vacante la cure de St-Louis de Gonzague, que je dirige depuis 1914. Il ne me restait qu'à interjeter un recours auprès du Saint-Siège, et c'est ce qui a été fait. L'épreuve est grande pour moi, car j'ai toujours voulu consacrer toute ma vie sacerdotale à votre bien spirituel, comme je l'ai fait d'ailleurs depuis que je suis au milieu de vous.

Pour réaliser cet idéal et vous revenir, je devrai vous quitter bientôt afin d'aller aux pieds du Père commun des fidèles Lui demander d'entendre ma cause et le supplier afin qu'il me rende justice.

En me séparant de vous pour quelques temps, je vous exhorte à être charitables et pacifiques. Je me recommande d'une manière spéciale aux prières de vos petits enfants pour que mon exil ne dure pas longtemps.

Votre pasteur toujours dévoué,  
W.-A. Prince, ptre.

## LE RECORD DU TOUR DE LA TERRE

Un temps défavorable menaçait encore de détruire l'espoir des aviateurs William S. Brock et Edward F. Schlee, de Détroit, de faire le tour de la terre en moins de 28 jours et demi, le record actuel. Il reste dix jours pour établir un nouveau record et les aviateurs sont arrêtés, à Omura, sur la côte sud-occidentale de l'archipel japonais où ils ont été forcés de descendre, dimanche. Après leur deuxième effort pour terminer la course de 600 milles, hier, course devant les mener dans la capitale du Japon, dans le monoplane "Pride of Detroit", les officiers de marine japonais, à Omura, ont annoncé que l'état du temps ne permettait pas le départ de l'aéroplane américain. Les aviateurs japonais considèrent comme un projet de suicide, un raid de 2480 milles au-dessus du Pacifique pour atteindre les Midway Islands. Les aviateurs Brock et Schlee ont quitté Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, il y a dix-huit jours et ont parcouru la distance de moins de 12,000 milles sur un total de 22,067 milles.

## LE PRINCE DE GALLES CULTIVE

A son retour en Angleterre, le prince de Galles visitera sa ferme du Nottinghamshire. C'est là qu'il va se reposer des longues randonnées et des réceptions officielles. Son séjour sur son "ranch" dans l'Ouest canadien lui a fait apprécier des méthodes de culture et d'élevage dont il entend faire profiter ses fermiers.



Notre Mère, Jeune

Votre mère, vous ne connaissez de sa jeunesse que ce que les portraits vous en disent.

Aussi combien elles sont précieuses ces photographies.

Mais combien plus précieuse sera la photographie de votre mère telle que vous la connaissez et l'aimez aujourd'hui.

Enfants, exigez de votre mère qu'elle se fasse poser dès cette semaine.

Un abonnement ou un renouvellement au "BIEN PUBLIC" payé à nos bureaux vous donnera droit à 2 de ses photos gratuitement.

L'abonnement n'est pas plus élevé que d'habitude, c'est toujours

\$2.00 par année.

## GARDIENS QUI FONT LA RETRAITE

MM. les Gardiens des paroisses lors de la grande retraite pastorale, en août dernier, font cette semaine leur retraite, au Cap-de-la-Madeleine, sous la direction de R. Père Bourque, S. J.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LE THE "SALADA" F32

sans égal—servez-le de préférence.

CHARBON

Achetez le meilleur — ne coûte pas plus cher.

2000 livres par tonne poids garanti

Anthracite américain, Coke, Charbon mou, Bunker (charbon de soude)

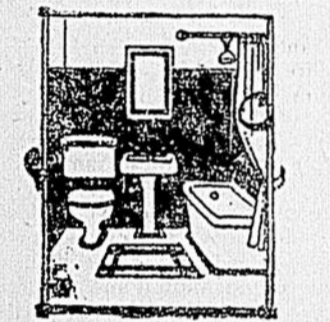
Toutes les grosseries: Egg, Stove, Chesnut.

Charbonnerie ST-LAURENT Limitée

Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE

101, rue du Fleuve Téléphone: Bureau et Entrepot: 437

La Chambre de Toilette



doit être l'objet de soins particuliers. Que vous construisiez ou que simplement vous aménagiez votre nouvelle chambre de toilette, venez voir nos superbes échantillons. Prix très modérés.

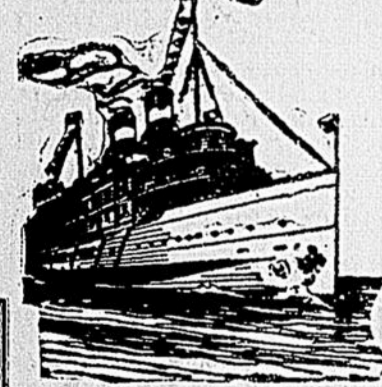
Cyrille Labelle & Cie 10, rue Des Forges.

Le Bon Vieux



Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

Faites le Voyage en Bateau la façon confortable de voyager



Que ce soit par affaires ou par plaisir, voyagez par bateau et goûtez tout le plaisir que vous rêvez.

Chambres de repos confortables, Cabines chauffées à la vapeur.

SERVICE MONTREAL-QUEBEC. Tous les jours.

SERVICE QUEBEC-SAGUENAY Quatre voyages par semaine de Québec

Montréal—Les Mille-Isles—Rochester Trois voyages par semaine

Transport du fret régulier.

Pour prix et informations générales, s'adresser à

CANADA STEAMSHIP LINES LTD

9, Carré Victoria Montréal. Aux Trois-Rivières—rue du Fleuve—Tél. 40

SAINT-TITE

La paroisse de Saint-Tite sera divisée en deux municipalités.

La brûlante question de division de la municipalité de la paroisse de Saint-Tite en deux municipalités distinctes qui s'agit depuis plusieurs années est sur le point d'être résolue et la rumeur veut que les autorités du gouvernement se rendent à la demande des personnes qui ont demandé cette division.

Ceux qui étaient en tête de ce mouvement de division sont: MM. Fortunat Trépanier et Joseph Veillette, avec comme conseil l'avocat Philippe Bigné, des Trois-Rivières.

Cette division comprendrait un détachement des rangs communément appelés Grand Rang et Quatrième Rang, et la nouvelle municipalité serait connue sous le nom de la Pinardière, nom historique du Seigneur de la Pinardière, à qui le Roi de France avait accordé un fief, dans le Comté de Champlain, au commencement de la Colonie.

Les deux parties ont plaidé leur cause devant le conseil des Ministres, à Québec, la semaine dernière, et le jugement dans cette importante affaire a été pris en délibéré.

ASTON JUNCTION

Honneur au mérite.

Par l'entremise de M. l'Inspecteur J.-E. Belcourt, Mlle Eva Lupien, institutrice à la classe du 11ème rang de notre paroisse, a reçu la prime de \$20.00 accordée par le Gouvernement comme récompense de ses succès dans l'enseignement.

Nos félicitations à cette dévouée et vaillante institutrice.

ST-PAULIN

Naissances.

M. et Mme Adéard Julien, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée—Marie-Marthe-Charlotte-Huguette.—Parrain et marraine: M. et Mme Epiphane Julien, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Olivier Damphousse.

—M. et Mme Denis Arsenault, un garçon baptisé—Joseph-André-René. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Rabouin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alphonse Turner.

Pénible accident.

Un bien triste accident a failli, ces jours derniers, coûter la vie à un jeune enfant de 11 ans, Robert Juneau, fils de M. Arthur Juneau, marchand bien connu de cette paroisse. Le jeune Robert était occupé à jouer un croquet avec quelques compagnons de son âge, quand à un moment donné il eut l'imprudence de prendre dans ses mains un fil électrique défectueux; alors on le vit aussitôt se tortiller dans des convulsions épouvantables appelant bien vite "Au secours". Son père M. Arthur Juneau ainsi que quelques voisins attirés par les cris de l'enfant furent bientôt rendus sur les lieux et réussirent non sans peine, à débarrasser le petit imprudent de sa dangereuse situation et le pauvre enfant en fut quitte pour un choc nerveux dont il se souviendra sans doute, bien longtemps.

Malade.

Madame Oscar Paquin, qui doit être conduite à l'hôpital aux Trois-Rivières, il y a quelques jours, est maintenant de retour et en bonne voie de guérison.

Classes.

Les différentes classes de la paroisse sont déjà en pleine activité; à nos dévouées institutrices ainsi qu'à toute la gent écolière, nous souhaitons une année pleine de succès.

Visiteurs.

M. et Mme J.-D. Deschênes, M. et Mme Philippe Boisclair, ainsi que M. et Mme Wilfrid Gélinas, sont allés à Montréal dernièrement, afin d'assister à la Prise d'Habit de MM. Omer Deschênes, en religion Père Charles-Jérôme et Arthur Boisclair, en religion, Frère Bertin, chez les RR. Frères St-Gabriel.

M. et Mme Philippe Boisclair et M. et Mme Gélinas, se sont ensuite rendus à La Prairie chez les Révérends Soeurs de la Congrégation, visiter Soeur Ste-Elizabeth, soeur de Mme Gélinas et nièce de M. Boisclair. Tous revinrent enchantés de leur voyage.

Mlle Madeleine Gagnon, nous a quittés ces jours derniers, afin d'aller enseigner aux Trois-Rivières.

M. Emile Thibodeau est retourné au Collège de Sudbury (Ontario) où il terminera cette année, son cours classique. Plusieurs autres jeunes garçons sont aussi partis pour différents collèges.

Mlle Sarah Beaulieu, garde-malade, accompagnée de son petit neveu René Beaubien, des Chutes Shawinigan, ainsi que Mlle Bernadette Abran, des Trois-Rivières, ont passé une semaine chez Mlle M.-Anna Abran.

Mlles Elisa et Jeannette Trempe étaient en promenade à St-Leon, ces jours derniers.

M. et Mme Thomas Paillé ainsi que Mlles Thérèse et Rachelle Boucher de Shawinigan, étaient en visite à St-Paulin, dernièrement.

Mort Subite.

M. J. St-Yves, sourd-muet, demeurant dans notre village depuis quelque temps est décédé subitement, il y a quelques jours. Ses funérailles ont eu lieu en notre église, vendredi le 2.

MAKAMICK

Les pensionnaires du Convent et les élèves à l'école du Maître Alain font leur entrée le 5 septembre.

M. Napoléon Poirier, vient de lancer sur le lac un beau yacht tout neuf que plusieurs s'empressent d'acquiescer.

M. Z. Godin, en promenade ici où il était résident il y a quelques années.

Mme Philippe Boissoneault, est revenue à peu près rétablie, après un séjour de deux mois à l'hôpital à Montréal.

LA TUQUE

Ont fait une petite excursion au lac à Beauce, chez M. Simard: Mme Gingras et son fils, M. et Mme Emmanuel Simard, avec leurs fils et fille Albertine, Mlles Reine et Eliane Déry, de La Tuque.

Chic mariage.

Mlle Laurette Ribardy, unissait sa destinée à celle de M. Théophile Ménard. Le Dr Ribardy servait de témoin à sa fille et M. Ménard, à son fils.

Aussitôt après le mariage, il y eut réception chez le père de la mariée. Après quoi, les nouveaux époux prirent le premier train pour Montréal, en route pour New-York.

M. et Mme Ribardy, sont allés en auto dans cette ville afin de se joindre aux jeunes époux. —Le jeune Napoléon Bellemare, noyé dans le St-Maurice n'a été repêché que le 28 août. Ses funérailles ont eu lieu le 30 août. Ses concitoyens y ont assisté très nombreux. Il emporte les regrets de ses parents et de tous ses amis.

Lac Bellemare

Décès.

Le 29 août, M. et Mme Albert Houle avaient la douleur de perdre leur jeune enfant, Léon, âgé de 4 mois.

Mariage.

Le 31, M. Morasse Milette unissait sa destinée à celle de Mlle Antoinette Bellemare, fille de M. Adem Bellemare. M. Adem Bellemare servait de témoin à sa fille et M. Siméon Grenier, accompagnait son neveu.

Naissance.

Le 1er septembre, Marie-Thérèse, enfant de M. Lucien Gélinas et de Diana Langlois, Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Gélinas.

En visite.

M. Honoré Riopel de Waterbury, Conn., en visite dans sa paroisse natale.

GENTILLY

En visite pastorale à Gentilly.

Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Nicolet donne la Confirmation à un grand nombre d'enfants.

Belle fête.

Sa Grandeur Monseigneur J.-S. H. Bruneau, évêque de Nicolet, a fait sa visite pastorale à Gentilly. Sa Grandeur est arrivée vendredi après-midi, le deux septembre, vers les trois heures et est repartie dimanche après-midi, pour St-Pierre-les-Beequets.

Monseigneur Bruneau a donné la Confirmation à 52 garçons et 71 petites filles.

Sa Grandeur était accompagnée de M. Fabrice Massé comme cérémoniaire et du R. Père Cardin, O. M. L., comme prédicateur.

Quelques prêtres de passage au presbytère à l'occasion de la visite de sa Grandeur: MM. les abbés Martin, vicaire à Bécancour, Desjais, curé à Ste-Marie de Blandford, Rheaume, ecclésiastique.

M. Joseph Labonté, marguillier, servit de parrain aux petits garçons et Mme Joseph Labonté occupait la fonction de marraine pour les petites filles.

MM. les abbés Brassard et Jolicœur allèrent reconduire Monseigneur Bruneau à St-Pierre-les-Beequets.

MONT-CARMEL

Samedi le 27 août, dernier, funérailles de Mme Veuve Louis Jagacé. (Délina Pronovost.)

La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Lesage, d'Amaville. Le service fut chanté par M. le curé assisté de MM. les abbés Lesage et Carbonneau. Pendant le service M. Lorenzo Doucet chanta: "O Salutaris" et M. le notaire J.-U. Grégoire, des Trois-Rivières: "De Profundis."

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

La défunte laisse deux fils: MM. Narcisse Jagacé, de Shawinigan et Hormisdas, de Mont-Carmel.

Madame—Lucie, avez-vous fini de polir les cuivres? Lucie, qui a ses huit jours—Oui, Madame, tous... excepté vos bijoux.

SAINT-LEON

Honneur au mérite.

M. Victorien Gélinas et Mlle Maria Bergeron, élèves de Mlle Boisvert, viennent de recevoir du Département de l'Instruction Publique, leur diplôme académique avec la note "Distinction".

Nos félicitations aux heureux diplômés ainsi qu'à leur dévouée professeur.

Ouverture des classes.

Mardi, le 6 courant, eut lieu l'ouverture des classes en cette paroisse.

Les institutrices pour l'année 1927-28 sont: Ecole No1, Mlles Flare et Marguerite Malhouf, de Ste-Ursule; No2, Mlle Auréa Tessier; No3, Mlle Rose-Estelle Deschênes; No4, Mme Nérée Ferron; No5, Mlle Laure Ferron; No6, Mlle Simone Auger; No7, Mlle Maria Grenier; No8, Mlle Carona No9, Mlle Georgette Bergeron; No10, Mlle Emerilda Lamy.

LA SARRE

Mme Georges Trépanier, ainsi que son fils André et sa fille Yvette sont revenus très enchantés de leur voyage à Montréal, St-Adelphe, St-Tite, St-Stanislas, Malboro, E.-U., où ils ont visité plusieurs parents et amis.

—MM. Joseph et Freddy Trépanier, de St-Adelphe, sont de passage à La Sarre, ils sont les hôtes de Mme Georges Trépanier, ils visiteront leurs parents et amis à Dupuy, Colomby, et Ste-Jeanne-d'Arc.

—Mme Vve Ernest Guay, est revenue parmi nous après une longue absence; nous lui souhaitons bienvenue.

—M. Joseph Trépanier, de St-Adelphe, M. L. Ferron, employé du C. N. R., Mlle Yvette et Mme Georges Trépanier, étaient de passage au presbytère de Ste-Jeanne-d'Arc, chez M. Fabrice J.-A. Dossureault, et Mlle Justine Trépanier.

—M. André Trépanier, de Stinson, Ont., était de passage à Rouyn accompagné de M. Favocat Pinard, de La Sarre.

—Le couvent des SS. de l'Assomption a ouvert ses portes pour l'entrée des classes; plusieurs jeunes filles des paroisses environnantes ont pris leur place comme pensionnaires, entre autres: Mlles Marie-Alice Gajouette, de Ste-Jeanne-d'Arc, et Mlle Simone Ray.

—M. Joseph Trépanier, Mme Georges Trépanier, M. L. Ferron, employé du C. N. R., ont visité M. et Mme Alphonse Trépanier, de Stinson, Ont., ils ont aussi visité Troquois-Palls.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières SPECIALITE: Tabacs, Pipes Cigarettes, Biscuits, Sucrelles Chocolats, Jouets, Peupées et Articles de fantaisie.

Avocat

Maurice Fortier

Avocat et Procureur

Bureau à St-Paulin

Comté de Maskinongé.

Avez-vous de

l'Argent à prêter

Nous payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos.

Bray - Caron - Dubé, LIMITÉE

J.-A. Roussel, J.-E. Meunier, Gérants Téléphone 1912

155, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

BECANCOUR

En promenade chez M. Amédée Rheaume, Mlles Gabrielle, Cécile, Madeleine et Gertrude Rheaume, de Champlain.

—M. David Deshaies est revenu de voyage.

—Mlle Marcelle Leduc est retournée au pensionnat des Révérends Soeurs de l'Assomption à Nicolet.

—Dimanche dernier, se rendaient à St-Célestin, à la tour des Martyrs, M. Charles Picard, Mlles Antoinette Lyonnais, Yvonne Picard, Anais Côté, Jeannette Gingras, Yvette Leblanc et Marcelle Blondin.

—M. et Mme Marcel Gaudet, de Ste-Philomène, sont venus passer le dimanche chez M. Gaspard Côté.

—M. et Mme Maurice Blouin ont passé la fin de semaine à Montréal, St-Jérôme et Joliette.

—M. Amédée Rheaume, était à Champlain ces jours derniers. —Sont allés en voyage à Québec, dimanche: Mme A. Leduc, Mlles Pauline et Marguerite Leduc, Dr Léon Leduc M. et Mme Lucien Dumont.

—En visite Pastorale à Bécancour: Sa Grandeur Monseigneur Bruneau a donné la confirmation à un grand nombre d'enfants.

Belle Fête.

Sa Grandeur est arrivée à Bécancour, mercredi, après-midi, le 21 août vers les trois heures et est reparti vendredi après-midi vers les 2.30 heures pour Gentilly.

Monseigneur Bruneau a donné la Confirmation à cinquante petits garçons et cinquante-cinq petites filles.

Sa Grandeur était accompagnée de M. Roberge, ecclésiastique, comme cérémoniaire et du Rév. Père Cardin, O.M.L., comme prédicateur.

—Plusieurs prêtres étaient de passage au presbytère à l'occasion de la visite de Sa Grandeur.

—Lundi, le douze a eu lieu le service anniversaire de M. Jules Landry.

HEROUXVILLE

Les obsèques de Mme Léopold Cyr, née Exodina Gauthier, décédée à l'âge de 33 ans, le 31 août, eurent lieu mercredi dernier à 8 heures, en l'église de cette paroisse, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Elle laisse pour la pleurer son époux, M. Léopold Cyr et 3 enfants: Gisèle, 7 ans, Lionel, 5 ans, et Gabrielle, 3 ans.

Les porteurs étaient: MM. Jimmy Goulet, son beau frère; Albert Desautels, Philibert et Raoul Gauthier, tous beaux frères.

Château De Blois

23, Avenue Laviolette

Cuisine Française et Bourgeoise

TABLE D'HOTE Déjeuner 50c et 75c Dîner 75c Souper 75c

Aussi service à la Carte dans le "Grill"

Bières De 10 A.M. à 12 P.M. V ns

AUTOS USAGES --- PARTIES D'AUTOS

Autos usagés à vendre à prix exceptionnellement bas, ainsi que parties d'autos et pneus usagés, toutes marques et toutes sortes. Nous avons l'auto ou les parties usagées que vous désirez. Batteries de toutes sortes toujours en magasin

Eastern Millstock Co., 124, St-Georges, Tél. 312

Nous achetons les actions:

Quebec Pulp & Paper Mills Ltd

ENEZ NOUS VOIR.

Bray, Caron & Dubé Limitée

155, rue NOTRE-DAME,

Tél. 1912

LES TROIS-RIVIERES.

CASIER POSTAL 68

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Geo. Dufréne Enrg, rue Champlouff, en face de la gare. J. n. o. M. et J.

A LOUER.— Beau logement de 7 appartements, chambre de bain—situé rue St-Georges.—S'adresser à 75, rue St-Georges. Tél: 628j. 8-13-15-20-22-27-39.

REMEDE DE FAMILLE.— Pommade indienne (No 7854) contre les maladies de la peau, hémorroïdes, eczéma. La Boîte, \$1.00. S'adresser à la Médecine Indienne, 4, rue Richard, (2e étage.) Les Trois-Rivières.

A VENDRE.—Engin à gazoline, 5 forces, poulie de friction de 14 pouces, en parfait ordre. Pratiquement neuf. S'adresser à Zoël Guilbert, La Banlieue des Trois-Rivières. 15-20-22-27.

Province de Québec, District des Trois-Rivières,

COUR SUPERIEURE

No 349

Dame Alice Lefebvre, sans profession, de la cité de Grand-Mère, épouse commune en biens de Joseph Marineau, commis du même endroit,

vs Demanderesse,

Le dit Joseph Marineau, Défendeur,

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 21 avril 1927 contre le défendeur.

Les Trois-Rivières, 12 août 1927.

—Desilets et Asselin

—Procureurs de la demanderesse. 16-18-23-25-30-1-6-7-13-15.

L'ANNONCE BIEN FAITE  
est le phare qui guide  
l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

# LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles  
Lecture saine et instructive  
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1927

PAGE TROIS

## Le Rôle nécessaire de la justice

La coutume, lors de l'ouverture des tribunaux de septembre, et spécialement à Montréal et à Québec, est de souhaiter la bienvenue aux jeunes avocats récemment admis à la noble profession, de leur donner les conseils appropriés pour assurer le succès de leur carrière, et de définir le rôle que la justice doit jouer dans la société.

A Montréal, devant lord Hewart, juge en chef d'Angleterre, le Bâtonnier du barreau de la métropole canadienne a rendu hommage à la population de notre province respectueuse de la loi. Si la province de Québec, dit-il, a échappé jusqu'ici aux désordres sociaux, c'est grâce en grande partie à la confiance que le peuple a envers les tribunaux. Les gens ici ne croient pas nécessaire de se faire justice eux-mêmes. Il tire de cela cette conclusion que, pour que ce respect de la loi et de l'ordre soit maintenu, il faut que la justice soit vive et impartiale et que la dignité de nos tribunaux soit maintenue. Il appartient aux avocats à maintenir cette dignité, et aux juges à assurer le prestige de la loi.

De son côté, le juge en chef Lemieux, à Québec, donnait aux nouveaux membres du barreau des conseils qui trouvent leur application non seulement dans la pratique du droit, mais dans l'exercice de toutes les professions.

Le doyen de la magistrature en cette province demande aux jeunes avocats d'avoir la juste conception des nécessités, des rigueurs et des multiples obligations de la vie professionnelle. Pour réussir dans cette carrière d'ordre exceptionnel, il faut avoir innée la passion du droit; il faut que le sens de la justice soit ancré dans l'âme. Il a cette forte expression: "qu'on nait avocat, comme le poète nait poète."

Relevons ici des conseils qui peuvent s'appliquer généralement à tous nos jeunes professionnels. Pour réussir dans une carrière, quelle qu'elle soit, il faut d'abord la volonté, la force de caractère. Il faut savoir dire: Je veux! Je veux! disait-il autrefois le vieux magistrat, voilà un mot rarement bien défini, bien compris, et plus rarement mis à exécution. Si quelqu'un en possède le secret, qu'il soit riche, qu'il soit pauvre, croyez-moi, a dit Lacordaire, vous le trouverez au-dessus des autres.

Rares pourtant ceux qui possèdent les solides qualités qui font le vouloir et le caractère; c'est-à-dire, la volonté qui entreprend l'oeuvre, l'énergie qui la réalise, le courage qui se rue contre les obstacles, la ténacité qui résiste aux forces contraires, la patience qui dédaigne les échecs subis, et la foi en Dieu qui soutient jusqu'au résultat final et au triomphe. Vouloir est donc la condition préalable au travail et au succès.

Mais l'étude de la loi, et sa parfaite compréhension, n'est pas la seule qui requiert de la volonté et de la ténacité; il faut une forte dose de l'une et de l'autre pour réussir dans toutes les professions; et dans toutes les carrières. C'est assez dire que la jeunesse doit se rendre compte qu'il lui faut consacrer plus d'heures au travail, aux choses sérieuses qu'aux plaisirs, et surtout, aux frivolités. Le juge Lemieux cite cette parole de Saint Augustin: "La jeunesse prépare la vieillesse, et l'hiver, nous retrouvons dans nos greniers ce que nous avons semé et cultivé dans nos champs le printemps."

Le doyen demande aussi à la jeunesse d'avoir des pensées élevées, et de développer en elle le sens de l'honneur. Or précisément la force de caractère, l'étude, inspirent de hautes pensées; elles font mieux apprécier la nécessité de la loyauté dans toutes les phases de la vie, et dans la carrière du barreau plus que partout ailleurs. Respectez votre parole, dit le juge Lemieux, car si vous y manquez, votre sort est scellé, vous serez du coup déclassé, votre carrière en sera à jamais compromise.

Puis après des considérations sur l'importance du rôle que joue la magistrature dans la société, et le devoir de l'avocat d'aider le juge dans l'application des lois, le doyen de la Cour Supérieure dit que nous n'avons jamais eu tant besoin de l'appui de l'autorité et de la bonne influence des lois. Nous citons ces paroles: "La société bouleversée, tiraillée, soumise à toutes sortes d'innovations, est en bien des endroits chancelante sur ses bases; jamais elle n'a eu tant besoin de l'appui de l'autorité, de l'influence des lois et de leurs interprètes. Car, sans la loi, point de société, point de propriété; sans la loi, point d'honneur et de liberté; sans la loi, point de religion possible, les ministres ne pourraient monter à l'autel, les cloches resteraient silencieuses et les temples déserts; sans la loi, il y aurait de par le monde, un immense dévergondage où le fort écraserait le faible, où le vice opprimerait la vertu; sans la loi, — il y a des gens qui ne la réalisent pas, — sans la loi, il n'y a pas un citoyen qui pourrait circuler librement et avec sûreté dans les rues et dans les places publiques."

La conclusion est que cette loi nécessaire et indispensable n'est utile et sécurable à la société et au genre humain qu'en autant qu'elle a des adeptes et des interprètes, juges et avocats, intègres, éclairés, fiers, dignes, indépendants, qui aient le courage en tout temps, en tout lieu, de garantir aux citoyens, quels qu'ils soient, la justice de leurs droits immortels qui sont: l'égalité devant la loi, la liberté, la sûreté, la propriété et l'honneur.

Nous devons nous réjouir que des conseils de si haute portée soient donnés à notre jeunesse; par un doyen de nos cours de justice. Cet appel fait à la force de caractère, à la volonté, au travail consciencieux et incessant sera sans aucun doute entendu et bien compris. Au reste, ces mêmes choses qui doivent forcer le succès dans la carrière du barreau, auront les mêmes résultats dans toutes les carrières.

Pour ce qui est de la nécessité d'être probe, d'être loyal dans toutes les transactions de la vie, soit dans la vie intime, soit dans la vie publique, nous avons déjà la direction donnée, non seulement à la jeunesse, mais à l'humanité tout entière par le suprême interprète du code moral par excellence et qui émane du Christ, fondateur de son Eglise immortelle. Notre jeunesse canadienne nourrie et élevée dans cette doctrine de justice et de paix sociale est bien préparée à comprendre et à apprécier l'appel qui tombe aujourd'hui du haut d'un tribunal de justice en cette province.

Si nous mettions plus d'empressement dans l'application consciencieuse de la doctrine de l'Eglise, nous aurions bientôt fait d'assurer la paix sociale dans la nation, et non seulement dans la nation, mais par tout l'univers. Qu'est-ce que cette doctrine du Christ sinon la justice envers Dieu, envers soi-même et envers son prochain. C'est le Fils de Dieu qui a dit d'aimer les autres comme on s'aime, et de les aimer pour l'amour de Dieu. C'est Lui qui disait qu'avant d'offrir le sacrifice à l'autel, si l'on avait quelque chose contre son frère, il valait mieux d'abord faire sa paix avec son frère. Jamais parole plus forte n'a démontré le rôle primordial de la justice dans les relations humaines.

Le malheur de tous les temps est que les hommes ont manqué de courage et de générosité pour appliquer entre eux cette doctrine de justice, de paix et de bonté. Le problème de notre vie sociale que la méchanceté des hommes complique à loisir, serait bientôt réglé si l'enseignement du Christ donné sur la terre, et continué par son Eglise, était intégralement compris et respecté. Le rôle que doit jouer la justice des hommes en serait étonnamment simplifié et facilité.

JOSEPH BARNARD.

## ON LUI DONNE SON NOM

Ottawa, 13.—La commission de géographie du Canada agissant sur la requête du gouvernement de la Colombie Britannique, a décidé d'honorer le Très honorable Stanley Baldwin, premier ministre de l'Angleterre en donnant son nom à un pic de 10,900 pieds dans les montagnes Rocheuses. Ce pic est visible du chemin de fer par le Yellow Road Pass. D'autres pics porteront les noms de Sir Wilfrid Laurier, Sir John Thompson, Sir John Abbott, le très honorable Mackenzie Bowell, le Pie Laurier à une hauteur de 11,750 pieds. Les noms de Sir John-A. MacDonalld, Sir Charles Tupper et de Sir Robert Borden, sont inscrits depuis quelque temps dans l'histoire des montagnes Rocheuses.

## MASKINONGE ET SES VIEILLES FAMILLES

### GENEALOGIE DE LA FAMILLE LEMIRE

(suite)  
Marie-Anne, baptisée le 11 mars 1703, aux Trois-Rivières, comme son frère, Jean-François. Elle épousa vers 1723 Joseph Baron Lafrenière qui eut d'elle huit enfants. Elle mourut à Maskinongé vers 1740, âgée de 36 à 37 ans.

Joseph, baptisé aux Trois-Rivières le 15 février 1705, marié le 4 novembre 1727 à Madeleine Gaudry, à Varennes, où il dut se fixer.

Jean-Baptiste, baptisé aux Trois-Rivières le 15 septembre 1707, se maria deux fois, une première fois, le 19 septembre 1729, avec Marguerite Pont; et en seconde noces, le 26 août 1731, avec Catherine Pinard, à Nicolet, où il se fixa et mourut le 18 mai 1779, âgé de 72 ans.

Marguerite, baptisée aux Trois-Rivières le 1er janvier 1710. Elle mourut toute jeune au même endroit, fut inhumée le 5 avril 1711, âgée de 15 mois.

René, baptisé aux Trois-Rivières le 1er mars 1712, épousa, le 7 janvier 1736, Madeleine Gélinais dit Lacourse à Yamachiche. C'est celui-ci qui a pris le surnom de Gonneville. Nous en parlerons plus loin.

Alexis, baptisé à Maskinongé le 26 mai 1714. Il épousa vers 1738, Marie-Anne Labèche dit Déziel de Maskinongé. C'est lui qui a pris le surnom de Gaucher. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Pierre, baptisé à Maskinongé le 11 septembre 1716. Il se maria deux fois; une première fois, le 16 janvier 1747, avec Marie-Jeanne Pinard, à Nicolet et en secondes noces, le 19 mai 1895, avec Marie-Joséphite Comeau, encore de Nicolet où, sans aucun doute, il demeurerait à l'époque de son second mariage; il avait 69 ans. Inhumé à Nicolet le 14 avril 1804, âgé de 88 ans.

Antoine, baptisé à Maskinongé en 1719, épousa, à Maskinongé, vers 1743 ou 1744, Suzanne Bastien Vanasse, fille de Sébastien Vanasse et de Suzanne Baron laquelle mourut le 10 juillet 1771. Antoine épousa alors en secondes noces, l'Éveuyer, veuve d'Ignace Ayl, de l'Ornière. C'est lui qui a gardé le nom de Lemire, sans aucune addition.

Modeste, baptisé à Maskinongé en 1721, épousa au même endroit, Josephite Labèche dit Déziel, sœur de la femme de son frère Alexis, et fille de Pierre Labèche dit Déziel et de Marie-Anne Baron. Ce mariage eut lieu à Maskinongé le 18 novembre 1748. C'est lui qui est la souche de la branche des MODESTES.

Le père de ces enfants, Jean-François Lemire, mourut à Maskinongé le 22 août 1754 et fut inhumé le lendemain, dans le cimetière de l'église qui, en 1754, était construite sur la terre occupée aujourd'hui par Edouard Lemire Gaucher, fils de François. Cette église fut incendiée 4 ans plus tard, le jour de Noël, après la messe de minuit, en 1758. Il était âgé de 79 ans. Son acte de sépulture qui lui donne 84 ans, fait erreur. Le voici, tiré des registres de Maskinongé:

"Ce aujourd'hui, vingt-trois août mil sept cent cinquante-quatre, par nous, prêtre curé, soussigné, missionnaire de la paroisse de St-Joseph-de-Maskinongé, a été inhumé dans le cimetière, prémani des sacrements de l'Eglise, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans. Présents à l'inhumation le Sieur Jacques Bélaire, Joseph Lafrenière, Pierre Labèche et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer, de ce" enquis suivant l'ordonnance.

Guay ptre."

Ce vieillard qui disparaît paraît avoir été en grande considération parmi les premiers colons de Maskinongé qui l'honorèrent de toute leur confiance. Nous voyons, en effet, que très souvent il était appelé pour ondoyer les petits enfants qui naissaient en l'absence du missionnaire, lequel ne passait alors que de temps en temps à Maskinongé pour y visiter les quelques familles établies dans le bas de la Rivière, et y conférer les sacrements.

La première chapelle fut construite en 1714, sur la terre qu'occupait feu Joseph Desrosiers; on fit en même temps une élection de marguilliers et les deux premiers

qui furent choisis pour remplir cette charge honorable furent Jean-François Lemire et Pierre Baron. Ce qui paraît certain encore, c'est qu'il dut être un vrai et bon chrétien, un homme exemplaire par ses vertus, par sa foi, par sa piété, car le Ciel l'a trop visiblement béni dans sa postérité, qu'il serait si difficile de compter aujourd'hui.

Il arriva à Maskinongé pour y résider, au mois de mai de 1712. Il avait avec lui sa femme et ses cinq enfants nés aux Trois-Rivières, et laissait là, dans le cimetière une petite fille, Marguerite, morte à 15 mois. A Maskinongé, il fit baptiser quatre autres enfants, ce qui portait à dix le nombre de ses enfants, deux filles et huit garçons. A sa mort, les deux filles étaient parties pour un monde meilleur, mais les huit garçons vivaient. Ils étaient mariés tous les huit. Quatre d'entre eux étaient fixés sur la rive sud du fleuve, deux à Nicolet, un à St-François et le quatrième à Varennes. Les quatre autres étaient à Maskinongé avec femme et enfants. René, Alexis, Antoine et Modeste, lesquels font souche à leur tour pour chacune des quatre branches de Lemire dont nous avons parlé en commençant.

René prit le surnom de Gonneville. Alexis adopta le surnom de Gaucher. Antoine garda le seul nom de Lemire. Modeste donna à sa postérité son nom de baptême pour la distinguer des autres, et cette branche s'appela, comme elle s'appelle encore aujourd'hui: Les Modestes.

Voilà bien l'origine des quatre branches de Lemire que nous avons encore aujourd'hui en cette paroisse de Maskinongé.

Mais pourquoi a-t-on adopté ces surnoms? Je dois avouer que je l'ignore, ou à peu près, bien que j'aie cherché à m'éclairer sur ce point et dans les livres et auprès des personnes versées en cette matière, je n'ai pu obtenir de réponse satisfaisante. Ce à quoi je me suis arrêté, c'est que probablement pour distinguer plus facilement les familles, et se mieux comprendre on a adopté des surnoms tels que ceux que l'on trouve dans la famille Lemire et dans beaucoup d'autres familles, là surtout où il y avait plusieurs garçons, et ce qui me porte à croire que cette raison vaut quelque chose, c'est que ces surnoms apparaissent toujours à peu près à l'époque du mariage des garçons.

## BILLET DU JEUDI.

### LA GUITARE

J'ai fait connaissance avec cet instrument un jour d'été, alors que je portais encore la culotte. Ma mère avait acheté dans un encan, ce grand violon qui se joue avec un petit pincçon en corne.

Plusieurs fois, j'allais au salon examiner, sans y toucher, ce nouveau venu, élégamment adossé au mur. Un bon jour, je tirai des sons, je tirai aussi les cordes et deux m'éclatèrent sous le nez.

Depuis, la guitare n'a jamais servi si ce n'est les jours de pluie quand nous voulions annoncer le mauvais temps. Un petit frère et une petite sœur se mettaient au piano, moi je prenais la guitare. Un, deux, Un, deux, trois; et un vacarme épouvantable s'en suivait; la basse du piano roulait son tonnerre, la branlé résonnait et ma guitare sonnait de toute sa longueur. Un mot de maman rétablissait le calme.

Je pense à ces souvenirs, musicaux pendant que ma nature humaine dans le lit, ne peut clore l'oeil à cause du gramophone d'en face. C'est de la guitare hawaïenne, du jazz, s'il vous plaît. On dirait un chat variant son miaulement.

Puis survient un cri de dinde ou un coup de cymbale: quelle ravissante musique! Les Hawaïennes ont dû prendre des cours spéciaux en Europe.

Et dire que cette musique miante est en train de détrôner la véritable musique, de fausser le goût du beau, de donner une mentalité américaine à nos gens. Après la lervure pour le banjo, c'est l'emballage pour la guitare, et demain, ce sera peut-être le zing-zing chinois. Après on tapera probablement sur des ustensiles de cuisine. Le son rendu sera faux, mais la civilisation elle-même ne fausse-t-elle pas sa route? Qui niera que c'est le retour de la barbarie?

LAURENT

M. Adolphe Lemire, veuf de Hermine Gonneville; son fils Joseph marié avec Alexandrina Lacombe; son neveu Arthur Lemire, marié avec Florida Bastien; demeurant tous les trois sur le côté Sud-Ouest de la Rivière, à l'endroit appelé "La Pointe", sont aussi des Modeste.

M. Joseph Lemire, marié avec Edouardina Ladouceur, ci-devant du Grand-Trompe-Souris, aujourd'hui de Petit-Bois, est encore un rameau de la branche des Modestes.

Nous allons faire ci-dessous la généalogie de M. Emile Lemire, époux d'Alma Royer, cultivateur à St-Etienne des Grés.

Par les actes authentiques que nous allons rapporter, il sera facile de constater que les Modeste, comme les Gonneville et les Gaucher descendant de la même souche; c'est-à-dire de Jean Lemire marié à Louise Marsolat.

(Fin de la Deuxième génération.)

A suivre

## LA LIRA-T-IL

Je ne sais si le Juge Boyer lira la superbe page, ironique et vibrante, que son étrange rapport sur le cinéma a fait jaillir—de la plume du Dr Jules Dorion. Cette page est à enclâsser! Ceux qui ont eu la mauvaise fortune de lire les inquiétantes considérations du Juge-enquêteur Boyer, trouveront dans les lignes vengeresses du bon Docteur Dorion un antidote bienfaisant. Les autres, ceux que le sort a protégés, goûteront aussi, et doublement, l'article plein de sens et de sel du Rédacteur de l'Action Catholique.

Que tous lisent et jugent:

(L. T.)

A l'occasion de la visite à Québec, de Son Eminence le cardinal Mundelein, et du banquet que lui a donné au Frontenac le gouvernement de la Province, le premier ministre, l'honorable M. Taschereau, a fait un discours d'une belle tenue. Rappelant à l'illustre visiteur la part que les Canadiens Français ont prise à la fondation de Chicago, et les raisons de la vitalité dont ils font preuve, il a dit: En 1760, "il ne resta attachés à notre sol que soixante mille Français, mais ils devaient être les pères de trois millions de Canadiens Français, qui peuplent maintenant notre continent. Si leur fidélité au sol, à leur langue et à leur foi leur a valu ce prodigieux développement, leur survivance reste indiscutablement due au clergé canadien qui, non moins fidèle à sa mission et à son devoir sacré, n'abandonna point son troupeau."

Et le premier ministre de la province de Québec appuie ici son témoignage de la citation suivante de Parkman:

"Un grand fait éclate dans toute l'histoire canadienne: l'Eglise de Rome. Plus même que la puissance royale, elle influa sur le caractère et la destinée de la colonie. Elle fut sa nourrice et presque sa mère. La confusion, si ce n'est l'anarchie, eût régné sans les curés qui, au-delà d'une double paternité mi-spirituelle et mi-temporelle, se firent plus que jamais les gardiens de l'ordre d'un bout à l'autre du Canada."

0-0-0

La survivance des Canadiens Français reste indiscutablement due au clergé canadien, reconnaît le premier ministre de la province de Québec; et il a raison.

La confusion, si ce n'est l'anarchie, eût régné dans le Canada sans les curés, reconnaît l'historien américain et protestant Parkman; et il a raison.

Un autre historien avait dit de la France: les évêques l'ont fait comme l'abeille fait sa ruche. On peut dire avec la même vérité que les curés ont fait la France d'Amérique comme l'abeille fait sa ruche.

Le Canada français doit donc beaucoup aux curés, parce que les curés y ont été quelque chose. Au reste, les curés y sont encore quelque chose, et continuent d'être pour lui ce qu'ils ont toujours été. L'étonnant est qu'il y en ait, même chez les Canadiens français, qui l'ignorent; tel ce Juge Boyer.

N'est-il pas d'opinion.—Les conclusions de son enquête sur le cinéma en font foi.—Qu'une décision prise sous l'influence des curés ne vaut pas aux yeux d'un homme sérieux et averti, parce que l'influence des curés est une influence indue!

Mais alors la survivance canadienne française, le miracle canadien reposent sur l'influence indue!

Car on peut croire que ce clergé qui n'abandonna point son troupeau ne dut pas borner son ministère à chanter la messe du dimanche et à recevoir ceux qui se présentaient au tribunal de la pénitence. Il se mêla et très intimement à son existence civile: La confusion, sinon l'anarchie, eût régné sans les curés. Le curé se fit maître d'école; et il commença par copier de sa main les livres qui venaient recourir à son arbitrage, et régla si paternellement leurs différends qu'il n'en paraissait rien au dehors. Le curé se fit diplomate; il s'interposa entre un peuple fier, rendu susceptible par le malheur mais ignorant de la politique, et un vainqueur souvent arrogant, disposé à employer sa toute puissance pour broyer celui que le sort des armes avait livré entre ses mains; il empêcha les choses inutiles et qui auraient pu devenir désastreuses; il montra le devoir, pénible, mais que son autorité finit par faire accepter. Entre temps il refusait, au prix de quels sacrifices et de quelles fatigues, la classe dirigeante dont manquait le jeune peuple abandonné. Notre sol est peuplé des monuments que ces curés obscurs et sans le sou surent faire sortir de terre en se dépensant eux-mêmes, pendant que leur exemple et leur influence multipliaient autour d'eux les apôtres.

L'influence indue, à la façon dont M. le juge Boyer l'entend, le clergé canadien français n'a cessé d'en user chaque fois que le peuple commis à sa charge a couru quelque danger; et c'est pour cela que le Canada français vit; et c'est à cause de cela que les soixante mille abandonnés de jadis sont devenus trois millions d'êtres vigoureux, conscients de leurs droits et de leur force.

L'influence indue, à la façon dont M. le juge Boyer l'entend, le curé de chez nous n'hésite jamais à l'exercer quand il voit ses ouailles en péril. Il va jusque devant les conseils municipaux jeter dans la balance le poids de son autorité et de sa prévoyance; mais il arrive parfois, comme dans le cas cité par M. le juge Boyer, que ces derniers subissent plutôt l'influence des brasseurs et des distillateurs, influence que M. le Juge trouve peut-être plus normale et plus bienfaisante que celle du curé qui n'abandonne point son troupeau.

L'influence indue, à la façon dont M. le juge Boyer l'entend, notre clergé l'a employée et l'emploie encore tous les jours, pour défendre notre dimanche menacé par la grande industrie et les profiteurs de tous genres.

0-0-0

Ceux qui comprennent l'histoire à la façon de l'honorable M. Taschereau et de Parkman n'hésitent pas à donner à notre admirable Clergé ce qui lui appartient. Mais il en est d'autres qui valent mieux à travers les Ecritures, à la façon d'un plantigrade qui voudrait faire de la volée sur patins, pour tenter de semer dans les esprits l'idée que nos Evêques pourraient mieux lire les Ecritures et les prophètes avant de se réunir en conciles pour y rédiger des décrets!

Pourtant, ni l'honorable M. Taschereau, ni M. Parkman ne faisaient erreur lorsqu'ils disaient: le premier:—"Si leur fidélité au sol, à leur langue et à leur foi leur a valu ce prodigieux développement, leur survivance reste indiscutablement due au Clergé canadien qui, non moins fidèles à sa mission et à son devoir sacré, n'abandonna point son troupeau;"

Le second:—"Un grand fait éclate dans toute l'histoire canadienne: l'Eglise de Rome. Plus même que la puissance royale, elle influa sur le caractère et la destinée de la colonie: Elle fut sa nourrice et presque sa mère. La confusion, si ce n'est l'anarchie eût régné sans les curés qui, au-delà d'une double paternité, mi-spirituelle et mi-temporelle, se firent plus que jamais les gardiens de l'ordre d'un bout à l'autre du Canada."

Jules Dorion

"L'Action Catholique."

## La Bonne Méthode

Un millionnaire américain fait bâtir une clinique dentaire qu'il dote à perpétuité. Il le fit non point dans un but de gloire, mais pour conserver la vie à de petits êtres par les soins donnés à temps à leur dentition. A un visiteur, il disait son bonheur de voir le bien qui se faisait sous ses yeux grâce à ses libéralités, et il se réjouissait de ne pas avoir attendu après sa mort pour accomplir cette oeuvre philanthropique; ce lui était une joie de constater comment était employé en faveur des pauvres de sa ville natale l'argent qu'il leur avait consacré, tout son argent, sans qu'un sou n'en ait été distrait par les taxes, ni par des frais de plaidoirie pour annulation de testament. C'est là assurément une manière d'agir on ne peut plus louable; le même bien eût-il été réalisé si cet argent avait été laissé à des héritiers?

RESTEZ, RESTEZ SUR VOS TERRES,



Vos Ancêtres, vos enfants seront heureux.

LE PRIX DU BEURRE ET DU FROMAGE

Ile Verte—600 boîtes de beurre vendues à 37 1/4 la livre, soit 1-8 de moins par livre qu'à la vente précédente...

Perth—741 meules de fromage, blanc et de couleur ont été offertes et vendues 21 sous la livre.

Brockville—Pendant la séance de l'enchère, on a offert 1,066 meules de fromage, dont 1,007 meules de blanc et 959 meules de couleur...

Vankleek Hill—Samedi soir, on a offert 693 meules de fromage blanc et 235 meules de fromage de couleur...

Pommes de terre.

Le marché est plus faible pour les pommes de terre du district de Montréal.

Le gros paie 90 sous en sacs de 80 livres, pour les pommes de terre blanches du district; aux détaillants on les vend 81,15.

Beurre crémier de choix, marque H. D., en blocs.

Table listing prices for various types of butter and cheese, including 'Doux Québec' and 'Fort Canadien'.

VOLAILLES

Table listing prices for various types of poultry, including 'Poulets à griller', 'Pigeons', and 'Canards'.

VIANDES

Table listing prices for various types of meat, including 'Rôti de porc frais', 'Lard gras', and 'Bacon'.

Table listing prices for various types of beef and pork, including 'P... steacks', 'Côtelettes', and 'Agneau'.

Fruits

Table listing prices for various types of fruit, including 'Oranges', 'Citrons', 'Pêches', and 'Prunes'.

Légumes

Table listing prices for various types of vegetables, including 'Concombres', 'Radis', 'Rhubarbe', and 'Patates'.

Pommes en boîtes

Table listing prices for various types of boxed apples, including 'Doherty', 'Panier', and 'Pommes Star'.

Patates

Table listing prices for various types of potatoes, including 'Prix fournis par M. A. Lalonde'.

LE MARCHÉ DU CAP

Table listing prices for various types of grain, including 'Blé d'Inde', 'Carottes', and 'Foin'.

Fruits

Table listing prices for various types of fruit, including 'Pommes', 'Oranges', and 'Citron'.

Légumes

Table listing prices for various types of vegetables, including 'Patates', 'Choux', and 'Viande'.

Viande

Table listing prices for various types of meat, including 'Boeuf', 'Mouton', and 'Poulet'.

LE CANADA A CETTE ANNEE SA DEUXIEME PLUS GROSSE RECOLTE

Ottawa, 13.—Les perspectives actuelles de la récolte font prévoir que la récolte totale de blé sera d'environ 458,741,000 boisseaux...

La récolte d'avoine est fixée à 592,199,000 boisseaux, dont 332,494,000 boisseaux dans les provinces des prairies...

Une température idéale est encore nécessaire afin de faciliter les travaux de la moisson et le battage. Il est encore possible que les gelées fassent quelques dégâts...

Le rapport fait allusion aux conditions incertaines de la saison actuelle, lesquelles devinrent particulièrement favorables au cours des derniers mois. Il ajoute que les dégâts causés par la rouille et les gelées ont été particulièrement considérables dans le Manitoba et la Saskatchewan...

Condition des récoltes.

La condition générale des récoltes au cours du mois d'août était la suivante:

Ile du Prince-Edouard—Les pluies ont été abondantes au cours du mois d'août et comme conséquence, le fauchage a été grandement retardé. Les récoltes sont dans la moyenne, à l'exception des pâturages, qui sont en excellente condition...

Nouvelle-Ecosse—La température a été défavorable pendant le mois d'août. Le fauchage du foin a été considérablement retardé. Les pâturages sont en bon état.

Nouveau-Brunswick—La récolte du grain vient à peine de commencer. Les pâturages sont en bon état.

Québec—Les récoltes sont généralement bonnes dans toute la Province, mais quelque peu en retard dans quelques localités en raison d'un printemps pluvieux.

La moisson vient à peine de commencer, à l'exception du nord de Québec, où elle est fort avancée. La majeure partie de la récolte d'avoine est encore verte. Les pluies et les gelées ont causé quelques dégâts légers cependant. Les pâturages sont en bon état dans toutes les parties de la Province.

Ontario—Le battage des grains ensemencés hâtivement est fort avancé. L'on antcipie une belle récolte de pommes de terre. La récolte de foin a été très considérable.

Manitoba—La température pluvieuse retarde les moissons. Le grain n'a pas aussi mûri. Les grains en général sont affectés par la rouille.

Saskatchewan—La rouille a fort endommagé les récoltes, mais les dégâts ne peuvent être établis, vu qu'une petite partie du blé a été coupée, le fauchage n'étant devenu général qu'à la fin du mois. Les gelées du 8 août dernier ont endommagé les récoltes dans les parties nord et ouest de la Province. Il est difficile d'en apprécier toute la portée avant la moisson.

La température, d'une manière générale, a été amplement favorable à la maturité des récoltes.

Alberta—Le fauchage est fort avancé tant dans le nord que dans le sud, mais la pluie a retardé les opérations dans quelques localités. La majeure partie du grain affectée par la grêle se remet des dégâts causés. Une forte quantité d'avoine et les grains en retard devront avoir du beau temps afin d'avoir le temps de mûrir. L'on rapporte plusieurs bons rendements de blé, d'avoine et d'orge. Les perspectives sont très brillantes.

Colombie-Britannique—Les conditions atmosphériques continuent à être favorables. Le battage des grains est fort avancé et les rendements donnent une excellente moyenne. La récolte de foin est particulièrement considérable.

Courtier

Arthur Spénard, Courtier, Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42-- RUE ST-PIERRE -- 42 Trois-Rivières.

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE, Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez. Bureau et hôpital privé 31a Des Forges. Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Avocat

Jean-Marie Bureau, Avocat et Procureur, Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Roméo Béland, Extraction sans douleur. Travail en or et porcelaine. Dentiers, Couronnes. Bureau: de 9 a.m. à 9 heures p.m. tous les jours. Bureau et Résidence Au No 45a, rue des Forges. Porte voisine du Théâtre Impérial. Tél: 2419

Hôpital Saint-Joseph,

AMBULANCE

Jour et Nuit. Téléphone: "500"

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. P. O.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE: Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération. Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m. 92 ST-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717 Victor Abran, Notaire, Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières. Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158 Résidence 988-J J. U. GREGOIRE, Notaire, Argent à prêter, Examen de Titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Maurice du Samedi midi au lundi midi. Propriétés à vendre.

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE, Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique. Spécialité: Chirurgie générale, Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours. 22, rue Des Forges Tél. 469 Samedi et Dimanche, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Lancaster 3995

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet, Trudel & Guillet, Notaires, Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Beil 491, Trois-Rivières

Notaire

J. A. Villeneuve, Notaire, Argent à prêter, Examen de titres, Règlement de Successions, Difficultés Commerciales, Collection, etc. 35, rue Hart, Trois-Rivières. Edifice de la Banque Canadienne Nationale. Tél. 415

Chirurgien-Dentiste

Dr J. H. BELAND, Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-biologie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9. Bureaux: 26a, Des Forges

Médecin

Dr Maurice Caron, Ex-Élève des Hôpitaux de Paris. Spécialité: Chirurgie Générale, Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires, Traitements Électriques. Consultations: de 10 à 12-- de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m. 6, rue Ste-Julie. Tél. 678

Contracteur

Anselme Dubé Liée, Églises, Presbytères, Écoles, Résidences, Réparations. Bois de toutes sortes. Portes, Chassis, Etc. Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau, Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 1/2. Maladies des voies urinaires, femmes de la peau. Tél. 119 28 rue Royale

Chiropraticien

Dr A.-E. HUNT KING, Chiropraticien diplômé, Trois-Rivières. 6a, rue Alexandre. Tél. 1913 Shawinigan Falls. 32, 5me Rue Tél. 725 Grand'Mère 146 rue St-Jacques Tél. 430

Avocats

Martel & Trudel, Avocats, 20, Bonaventure Tél. 61-w Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. D. F. Paquin, Médecin Générale, Spécialité: Accouchements, Traitements spéciaux pour les enfants. Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières. Tél. 1830

Avocat

Roger Bisson, Avocat, 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Médecin

Docteur R. Dugré, Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York. Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph. SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif. CONSULTATIONS Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p. m. A domicile: sur rendez-vous, 56, Ave Laviolette. Tél. 1526

Avocat

Lucien Comeau, Avocat, 19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières. Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélina, rue St-Laurent.

Avocat

Rosaire Marcotte, B.A., B.C.L., 17, rue Alexandre, Les Trois-Rivières. Téléphone: 1065

Avocat

Joseph Barnard, Avocat, 8 rue Hart. Tél. 640

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste, 20 rue Des Forges. Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier. Ouvrage en or et en porcelaine. Téléphone Bureau: 569 Résidence: 126

Avocats

Tél. 930 Casler Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières. Jacques Bureau, C. R., Philippe Biqué, C. R., Georges Gouin, B. A. Bureau, Bigne & Gouin, Avocats, 4, Des Forges, Les Trois-Rivières



Nos vieilles maisons grises

LONGUES, massives et à pignons tous pareils, avec leurs cailloux si solidement cimentés, nos vieilles maisons de pierre ont des airs d'aïeules, aux côtés des constructions plus modernes de bois et de briques, bordant les routes de la Province de Québec.

L'art de mélanger les matériaux qui ont servi à l'érection de nos vieilles maisons grises s'est perdu ou oublié, mais la génération actuelle reste émerveillée de tant de solidité.

Il n'en est pas moins vrai que l'expérience d'un siècle a établi la supériorité du ciment moderne sur les méthodes de nos ancêtres et sa découverte est, à tous les points de vue, l'une des plus grandes manifestations du génie industriel de notre époque.

Le ciment "CANADA" est, en l'espèce, le produit le plus justement recherché, ici et dans presque tout le monde entier à cause de sa qualité supérieure et absolument uniforme. Il a fait ses preuves dans les grandes entreprises du pays et ailleurs. Employez toujours le

CIMENT "CANADA"

Cette marque est vendue par le marchand dans votre localité qui a pour l'appuyer notre organisation entière et nos immenses facilités d'emmagasinement.

Notre Bureau de Remplacements est à votre disposition pour tout ce que vous tenez à savoir au sujet de travaux où le béton peut être employé. Consultez-nous ou écrivez-nous; ce service est gratuit.

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

Canada Cement Company Limited, Edifice Canada Cement Co., Carré Phillips, Montréal. Bureau des ventes: Toronto Winnipeg Calgary

Toujours le meilleur

Vous le voyez toujours la "pipe au bec" et cependant il se porte à merveille. C'est qu'il fume le tabac

PUR CANADIEN NATUREL FOREST FRÈRES

le seul qui donne de l'agrément sans incon vénients.

Cinq variétés NAP. E. GODIN, Trois-Rivières. Seul agent pour le district de Trois-Rivières.



TABAC FOREST FRERES PUR CANADIEN NATUREL

Documents  
Anecdotes  
Légendes  
Récits

# La Petite et la Grande Histoire

## LES FEUX, LES POMPES ET LES POMPIERS DANS L'HISTOIRE TRIFLUVIENNE

6E ARTICLE  
(Suite)

### SURINTENDANTS DU FEU

Jusqu'à 1862 le Conseil de Ville avait eu des inspecteurs, dont les attributions assez vagues consistaient à prévenir les incendies. En juin de la même année, il créa un département dont le chef portait le nom de Surintendant du Feu, avec des pouvoirs plus étendus que ceux de ses prédécesseurs, les inspecteurs.

#### Attributions du Surintendant.

Ainsi le Surintendant du Feu faisait l'inspection des postes de pompiers et l'inventaire du matériel; il était chargé de faire respecter les règlements quant à l'emploi des matériaux de construction et de faire enlever les matières inflammables dans le voisinage des bâtiments; de voir à ce que les cheminées fussent ramonnées régulièrement et les citernes remplies d'eau. Le Surintendant devait encore faire rapport au Département après chaque incendie, faire connaître les causes et les origines du feu, et suggérer les moyens à prendre pour rendre les incendies moins fréquents.

#### Les premiers surintendants.

Le premier titulaire de cette fonction importante fut **M. Benoni Lassalle**, qui fut nommé le 13 septembre 1862 et ne demeura en charge qu'une année. Le 23 septembre 1863, il était remplacé par **Henry-George Fearon**, qui cumulait les charges d'inspecteur des chemins et de surintendant du feu au salaire de \$400.00 par année.

La nomination de M. Fearon était-elle un procédé injuste à l'égard de M. Lassalle? On pourrait le croire; car il y eut de l'émotion dans la ville, et une requête, signée par un grand nombre de citoyens et protestant contre cette nomination, fut présentée au Conseil. Toutefois, les choses en restèrent là pour le moment, et M. Fearon garda sa position jusqu'au 11 octobre 1864, date à laquelle M. Lassalle fut réintégré dans ses fonctions. M. Lassalle demeura en charge jusqu'au mois de mai 1865 et démissionna pour être remplacé par M. Ovide Rocheleau. Ce dernier exerça ses fonctions jusqu'à la création du corps de police municipale.

Pendant plusieurs années, M. O.-Z. Hamel, qui fut Surintendant des travaux de la ville, et factotum à la Corporation, puisqu'il était inspecteur des Chemins et de l'Aqueduc, paraît avoir exercé cette charge de Surintendant du Feu; car en 1886, une résolution du Conseil le nomme inspecteur de Ville. Or les attributions de l'inspecteur de Ville du Surintendant du Feu étaient les mêmes.

En 1897, M. O.-Z. Hamel était nommé Surintendant de l'Aqueduc et M. Joseph Bellefeuille lui succédait au Département du Feu. Après avoir été sept ans au service de la Sécurité provinciale, comme grand comestible, M. Bellefeuille cumula pendant de nombreuses années les fonctions de Chef de Police et des Pompiers.

Ce doit être pendant son stage à la brigade des pompiers que fut abolie la charge de Surintendant du Feu. L'autorité de ce dernier venait souvent en conflit avec celle du Chef des pompiers; de là, une source d'ennuis qui disparurent, lorsque le Chef de la brigade eut la haute main sur le Département du Feu.

### LES RÉSERVOIRS

La présence des inspecteurs et des surintendants, au Département du Feu, avaient eu pour effet de faire voir les lacunes du système du temps et la nécessité de certaines améliorations qui s'imposaient.

De cette époque date la construction de réservoirs dans certaines parties de la ville. Ces réservoirs, construits en brique, suppléaient à l'insuffisance de l'alimentation des pompes au moyen de tonnes d'eau et permettaient de maintenir les pompes en activité pendant toute la durée du feu.

#### Les premiers réservoirs.

Les deux premiers réservoirs furent construits par Joseph Hamel et Charles Dugré, d'après le plan Perry, comme le stipule le contrat passé le 31 octobre 1863 devant le notaire P. Hubert. On aurait dû en construire d'autres, semble-t-il, car lorsqu'ils produisirent leur compte, il est dit qu'Hamel et Dugré annulent leur contrat pour la construction de d'autres réservoirs.

Pourquoi cette résiliation? Probablement parce que les travaux n'ont pas été conduits suivant les termes du contrat ou livrés dans le temps voulu; en effet, le 28 avril 1864, le Conseil décide de protester Hamel & Dugré et de prendre une poursuite contre eux. Les choses paraissent tout de même s'être arrangées, car le 17 mai suivant, une résolution du Conseil décide d'accepter la soumission de Joseph Hamel au sujet des réservoirs à eau pour l'usage des pompes à incendie.

Le 24 juillet 1865, "autre contrat avec Charles Vadeboncoeur et Célestin Griemer pour la construction de réservoirs à eau pour incendie."

Deux mois plus tard, le Comité du Feu reçoit instruction de ne plus donner de contrat de ce genre, mais de faire terminer les réservoirs déjà commencés.

#### Emplacements des réservoirs.

Les réservoirs, au nombre de six étaient répartis aux endroits suivants: sur le marché, au coin des rues Notre-Dame et Bell, près de l'église paroissiale, au coin des rues Notre-Dame et du Platon, près de la Cathédrale et sur la rue St-Georges. Le dernier fut construit à l'angle des rues Notre-Dame et Bonaventure par Helmutt Soll en 1867.

L'examen des réservoirs était fait régulièrement par l'inspecteur, qui constate le 4 avril 1866: "que le réservoir près de chez McKelvie et celui près de la Cathédrale sont remplis; que celui qui est près de l'église paroissiale et l'autre sur le marché sont presque vides; que celui qui est situé au coin des rues Notre-Dame et du Platon est baissé de moitié."

#### Evolution progressive.

Avec les années les moyens de défense contre le feu s'améliorent et deviennent plus nombreux. Déjà en 1864, le Comité du Feu avait acheté un **dévidoir**, un seul, qui devait servir à toutes les compagnies; dix ans plus tard, il fait construire une **voiture à échelles** et portant des extincteurs; en 1876, il décide de faire installer un **télégraphe d'alarme**, qui doit relier le département du feu avec celui de l'aqueduc, dont on vient de doter la ville; enfin en 1877, le Conseil de Ville marche à plein progrès et décide d'organiser un corps de police, qui formera en même temps la brigade de feu et dont voici la composition:

Chef et Inspecteur de la Ville: Ovide Rocheleau. Policiers: Joseph Godin, Joseph Parent, Sévère Dumont, Alexis Descôteaux, Louis Hamel et Philéas Béland. Surnuméraire: André Courteau.

#### Population raisonnable.

Pendant vingt-neuf ans, ces six hommes de police suffirent à maintenir la paix dans une ville de neuf à dix mille âmes, et même, ils avaient encore assez de loisirs pour être pompiers dans l'occasion. Quand l'alarme sonnait, les policiers, qui étaient de quart, se hâtaient de réintégrer le poste, de coiffer le chapeau de métal et de monter sur des dévidoirs qui les amenaient sur le lieu du sinistre.

#### Maigres salaires.

Pas gâtés par les salaires les pompiers de ce temps-là! Les policiers recevaient cinq piastres par semaine; le sergent une piastre par jour et le Chef six cents piastres par année. L'uniforme et les chaussures étaient fournis par le Département du Feu qui maintint cette échelle de salaire en force jusqu'à 1906. On comprit enfin que c'était exposer d'hommes; gens à la vétille que de leur payer un pareil salaire de misère, et le Conseil finit par rétribuer plus largement les services de la Force publique.

Ovide Rocheleau, le premier Chef de Police et de la Brigade de Feu, demeura en fonction jusqu'à 1885, date à laquelle il prit sa retraite. Il fut remplacé par le sergent Louis Hamel, et André Courteau fut promu sergent. **M. Louis Hamel est le seul survivant du corps de police créé en 1877.**

### LES CHEVAUX

Jusqu'à 1882, deux chevaux avaient suffi aux besoins de la Brigade de Feu, depuis que l'aqueduc municipal avait été construit. Ces braves bêtes... le rouge et le noir, comme on les désignait... avaient des loisirs dans le service des pompes; aussi, pour leur faire donner leur plein rendement, les employait-on aux travaux de voirie, besogne moins glorieuse, à la vérité, mais d'une utilité incontestable.

Or, nous lisons dans les délibérations du Conseil du 28 août, 1882: "que le Département du Feu est autorisé à acheter un autre cheval. La Cité en possède déjà deux; mais le **noir**, devenu incontrôlable au feu, a dû être affecté aux autres services."

#### L'indomptable "NOIR"

Arrêtons-nous un instant devant cet intéressant animal... la plus noble conquête de l'homme... comme dit Buffon, ne fut-ce que pour faire mentir le célèbre naturaliste et lui prouver que le **noir** n'avait jamais été complètement dompté; car il avait des accès d'humeur et d'indépendance, qui, plus d'une fois, mirent en danger la sûreté publique. Ses frasques ont égayé bien des gens et surtout les enfants qui couraient les feux de ce temps-là, et qui disaient, en entendant sonner le tocsin: "Allons voir passer le **noir**."

#### Meilleure bête.

Le "**rouge**" était bonne bête. Sa tête fine, ses yeux, sa forme élégante trahissaient une origine plus noble que celle de son vulgaire compagnon d'écurie. Avec cela d'un courage et d'une docilité qui en faisaient la coqueluche du poste. Quelque dure que fût la besogne déjà accomplie sur les brancards de la Cité, au premier coup de cloche, il s'installait dans les brancards et, avec vaillance, enlevait le dévidoir et ses quatre hommes dessus.

#### Frasques préjudiciables.

Le **noir**, lui, avait mauvais caractère. Trapu, tassé sur ses jambes courtes, l'encolure forte et l'œil mauvais, il donnait tout de suite l'impression d'un sujet insubordonné. Ce cheval devait avoir des qualités sérieuses, puisqu'on le gardait, autrement, ses coups de tête l'auraient fait renvoyer comme indésirable; mais que de fois il a fait pester et jurer les pompiers du temps, quand il s'immobilisait au beau milieu du chemin et refusait d'avancer.

Parfois, entraîné par l'exemple du rouge, il montrait une bonne volonté louable et franchissait d'une traite la distance qui le séparait de l'incendie; mais souvent aussi, il refusait de sortir du poste et alors il fallait user des grands moyens.

#### Une Panne.

Une fois, entre autres, que le feu s'était déclaré sur la rue Bonaventure, le **noir** était sorti en vitesse et paraît avoir eu de meilleures intentions, lorsque rendu au rond point de l'église paroissiale, il s'arrêta net et refusa d'avancer. Le pompier qui conduisait l'attelage se mit à le commander et à le honspiller; le **noir** secouait son front tétu, sans paraître convaincu que le temps pressait.

Il fallut employer les moyens coercitifs. Les coups de fouet commencèrent à pleuvoir sur le dos du **noir**, qui tournait la tête à gauche, à droite, d'un air indifférent. Les passants, témoins du spectacle, s'arrêtaient pour voir lequel des deux l'emporterait, du cheval ou du conducteur.

#### Départ brusqué.

Un attroupement s'était formé et les spectateurs, venant à la rescousse des pompiers, frictionnaient à coups de canne les côtes du cheval, qui mordait le bout du brancard et ne bougeait pas d'un pouce. Les coups de fouet et les coups de canne s'abattaient comme une grêle sur le poil du cheval rétif, sans plus l'ébranler que s'il eût reçu une ondée rafraîchissante. De guerre lasse, on allait le délester et le remplacer par un autre cheval, lorsque le **noir** démarra soudain, et, avec tant de violence, que les pompiers sur leur dévidoir en perdirent l'équilibre. Puis, ce fut une course éperdue vers le lieu du sinistre. Le **noir**, excité par tant de horions, enfla la rue Bonaventure, la passa en tempête, et arriva comme une trombe à la maison en flammes avant que le feu l'eût complètement dévoré.

Avec l'âge ses frasques devinrent plus fréquentes, et pour les raisons que l'on sait, le **noir**, comme un soldat dégradé, dut abandonner le service des pompes, où il avait pourtant récolté de la gloire, pour aller finir sa vie dans l'obscur besogne des travaux de voirie.

M. T. Giroux, ptre  
(A suivre)

## LE CAP-DE-LA-MADELEINE

Sur la pointe opposée à celle des Trois-Rivières nous apercevons un magnifique groupe d'églises et de monuments. C'est le CAP-DE-LA-MADELEINE désormais célèbre pour son pèlerinage de Notre-Dame du Très Saint-Rosaire. 19 octobre de cette même année,

au milieu d'un concours de plus de vingt mille personnes, parmi lesquelles on remarquait Son Excellence le Délégué Apostolique, sept archevêques, huit évêques et plus de trois cents prêtres.

Depuis cette date mémorable, les pèlerinages, déjà nombreux, se sont multipliés, venant de tous les points des Etats-Unis, comme du Canada. Le transport des pèlerins s'effectue par les bateaux à vapeur de la compagnie du Richelieu et d'Ontario, qui les dépose sur un quai construit par le gouvernement en 1887, grâce à l'initiative de M. le sénateur H. Montplaisir, qui obtint aussi la construction d'un embranchement du chemin de fer du Pacifique Canadien, reliant, depuis 1897, la jonction des Piles au Cap-de-la-Madeleine.

Le Cap fait partie de la seigneurie accordée, le 20 mars 1651, à l'ordre des Jésuites et devéole plus tard à la couronne, comme tous leurs biens. Il doit son nom à l'abbé de la Madeleine, autrefois propriétaire du cap sur lequel sont bâtis le village et les édifices du pèlerinage. Fondée en 1660, la paroisse du Cap fut successivement desservie par les Récollets, les Jésuites et des prêtres séculiers. Elle fut confiée aux Oblats de Marie Immaculée, le 7 mai 1902, lorsque l'affluence des pèlerins devint trop considérable pour que le curé put suffire au ministère. L'origine de la dévotion au Très-Saint-Rosaire, en cet endroit, remonte à plus de deux siècles. M. l'abbé Paul Vachon, curé du Cap de 1685 à 1729, l'y établit, avec l'approbation de Monseigneur de Saint-Vallier, en mai 1694. Il construisit la petite église à clocher effilé, que nous apercevons en arrière du sanctuaire du Rosaire. Elle servit d'église paroissiale jusqu'à la construction de la nouvelle église, entièrement terminée seulement en 1903. La chapelle du Rosaire date de 1904.

Depuis que les Oblats ont pris charge de la desserte de la paroisse ils ont érigé un chemin de Croix s'étendant sur toute la colline située entre le Saint-Laurent et la petite Rivière du Moulin. On y voit une Tour Antonia et un Saint-Sépulchre, représentation en petit de ceux de Jérusalem. En face et tout autour du Sanctuaire se trouve une grande place, plantée de beaux arbres et ornée de quinze groupes composés, en tout, de soixante statues, grandeur naturelle, représentant les mystères du Rosaire. Elle sert aux grandes démonstrations et peut contenir facilement 50,000 personnes.

Tout près du quai se trouve un monument dit **PONT-DES-CHAPELETS**, élevé en mémoire d'un événement considéré comme miraculeux. C'était en 1878, M. l'abbé Desilets, vicaire général, était curé de la paroisse. Un décret de Monseigneur des Trois-Rivières, ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transporter par bateau eut été bien trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches, après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre de glace. Janvier et février étaient passés; mars s'écoula de même; la saison des grands froids était finie. Il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Desilets fit alors le voeu que, si la sainte Vierge lui obtenait un pont de glace à cette saison avancée, il conserverait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie, sous le vocable de Notre-Dame du Très Saint Rosaire, et qu'il ferait bénir la nouvelle église, le jour de la fête du Très Saint Rosaire, comme ex-voto à Marie.

Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain, qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse, entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de 5 à 100 pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère couche de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protégerait, M. Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus tard, ils atteignaient heureusement la rive sud. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque pas de lumière et sans accidents. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide à maints endroits soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruir à

travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillaient sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance en regardant la lumière du presbytère: "Il n'y a pas de danger. M. Desilets dit son chapelet."

Les jours suivants, le "Pont des chapelets", comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées de pierre et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierre demandée eut été transportée.

L'église nouvelle se construisit et la vieille conservée suivant le voeu de M. Desilets, fut solennellement dédiée à Notre-Dame du Saint-Rosaire. Si l'on en croit des témoins oculaires qui ont attesté juridiquement la vérité du

prodige, la sainte Vierge aurait manifesté sa satisfaction, en laissant voir grands ouverts les yeux de la Madone du Sanctuaire. C'est depuis cette date que la modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit.

Le cheval a fait une courbe vers la rive nord, comme pour nous faire voir de plus près les Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, maintenant, il se dirige vers la rive sud pour passer devant l'embouchure de la rivière Béancour.

**Alphonse Leclaire.**  
(Le Saint-Laurent historique, 1906)

Le maître.—Charles, tu arrives souvent en retard, quelle est ton excuse, cette fois?

Charles.—J'en avais une, monsieur, mais ma petite soeur, s'en sert, pour son école.

Nous rachetons au plus haut prix  
du marché les actions

## Quebec Pulp & Paper Mills Co.

et les Obligations

La Cie P. T. Légaré 7%

LOUIS NORMAND, Inc.

BANQUIERS EN VALEURS

3, rue Des Forges,

Tél. 1046

## Banque Provinciale du Canada

Inco porée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé ..... \$ 5,000,000 00  
Capital payé et Surplus ..... \$ 5,776,000 00  
Actif total (au 30 nov. 1926) ..... \$17,880,000 00

La seule banque au Canada dont les agents confient à son département d'épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

CHS-A. ROY, Gérant général

Deux Succursales aux Trois-Rivières

Angle N.-Dame et Du Platon Angle Lavolette et St Maurice  
HENRI BRUNEAU, J.-F. GUILLEMETTE,  
Gérant. Gérant.

Président du Conseil d'Administration  
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE  
1er Vice-président 2e Vice-président  
M. TANCREDE BIENVENU M. S.-J.-B. ROLLAND

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
L'HONORABLE N. PERODEAU  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec  
Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE



## HOWE LUMBER COMPANY LIMITED

253 RUE BELLEFEUILLE TEL. 1367  
LES TROIS-RIVIERES  
SHAWINIGAN FALLS CHICOUTIMI  
TEL. 593 TEL. 586

EpINETTE, pin blanc, pin de Colombie, bois franc, latte, bardeau, portes, tous ces produits sont de la plus haute qualité dans leurs genres. Notre commerce toujours grossissant depuis les quelques années que nous sommes en affaires en est la preuve.

Confiez-nous vos commandes si vous n'êtes pas déjà un client régulier.

Demandez nos prix.

Nous sommes aussi acheteurs de toutes sortes de bois



PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

Courrier de Grand'Mère

Le ralliement des Zouaves à Grand'Mère obtint un franc succès malgré l'inclémence de la température.

Plus de 500 Zouaves à ces fêtes, 9 compagnies sont représentées.

C'était grande fête, à Grand'Mère, dimanche dernier, non seulement pour nos Zouaves, mais aussi pour toute notre population qui participa à cette fête inoubliable du grand ralliement des Zouaves Pontificaux canadiens en notre ville à l'occasion de la bénédiction d'un drapeau et du Manège.

Huit compagnies avec un total de plus de cinq cents membres, et trois Fanfares étaient présentes à cette fête inoubliable, et dont le promoteur fut notre actif et dévoué aumônier de la Compagnie de Grand'Mère, M. l'abbé H. Rivard, puissamment secondé par M. le Président du Comité général, M. Albert Villemure, et des membres des sous-comités, lesquels furent: Partie religieuse, chant et musique: M. l'abbé H. Rivard; Comité de réception, MM. Raoul Lord, Evariste Fafard, Adolphe Marcouillier, et Antonio Morin; Comité des rafraîchissements, MM. Lorenzo Landry, Treflé Ayotte, et Alphonse Deschamps; Comité de la parade, M. Thos. Sigman; Mme Fred Villemure a pris l'organisation du tag day avec le concours de trente jeunes filles et obtint un franc succès.

Les Compagnies représentées à ce ralliement furent celles de Québec No1; Sacré-Coeur, de Québec; Trois-Rivières; Limoilou; La Tuque; Joliette; Shawinigan et Grand'Mère. Les trois Fanfares présentes à la fête furent celles des Cadets St-Jean-Baptiste de Québec; Cadets du Sacré-Coeur de Grand'Mère et la Fanfare Laurentide de cette ville.

Les dîner et souper furent servis gratuitement à tous les zouaves de l'étranger et de notre ville par la compagnie des Zouaves de Grand'Mère qui ne ménagèrent rien pour bien recevoir leurs visiteurs.

Il y eut messe solennelle en l'église de St-Paul, à 11 heures, dite par M. l'abbé Matteau, aumônier des Zouaves de Shawinigan et durant laquelle la chorale des Zouaves de Grand'Mère fit admirablement bien les frais du chant. Durant la messe il y eut bénédiction du drapeau par M. l'abbé H. Trudel, curé de la paroisse St-Paul.

Après la messe il y eut présentation des armes aux autorités religieuses de la ville, et à 1 heure de l'après-midi, présentation des armes aux autorités civiles.

L'imposante cérémonie de la bénédiction du Manège eut lieu vers midi et fut présidée par M. le curé H. Trudel.

A une heure de l'après-midi il y eut parade à travers les principales rues de la ville puis groupement sur le terrain de base ball de la L. A. A.

Les trois Fanfares firent, durant toute l'après-midi les frais de la musique. Il y eut démonstration de culture physique, pyramides, sauts, etc., par les gymnastes des Zouaves de Grand'Mère, lesquels ont vivement intéressé tous les spectateurs et se sont attirés force éloges et des applaudissements nourris. Il y eut également courses, jeux, et concours de toutes sortes pour le bénéfice de tous les Zouaves et de jolis cadeaux furent donnés aux vainqueurs des différents concours. L'entrée était gratuite pour tout le monde et cette marque de considération de la part de l'Association des Zouaves de Grand'Mère pour notre population mérite d'être signalée.

La journée si bien remplie se termina par un magnifique concert en plein air, donné en face de l'église St-Paul par nos jeunes musiciens de talents de la Fanfare du Sacré-Coeur, sous la conduite de leur chef dévoué, le R. Frère Bertrand.

Une belle cérémonie eut lieu dans le cours de la journée au manège alors que des mains du Lieutenant Colonel Benoit, de Québec, quatre membres de la Compagnie de Grand'Mère reçurent la médaille de long service, ce sont: MM. Arthur Audy, 10 ans de service; Treflé Ayotte, 15 ans de service; René Decoix, décoré de la médaille de long service comme vétéran de la guerre; Rosario Prince, aussi décoré de la médaille de long service, comme vétéran de la guerre.

La fête fut un franc succès et le promoteur et les organisateurs ont droit à des éloges fort bien mérités.

Imposantes funérailles de Mme Vve Joseph Quesnel à Grand'Mère.

Ces jours derniers, en l'église St-Paul-de-Grand'Mère, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Veuve Joseph Quesnel. La défunte, née Marceline Séguin, est décédée des suites d'une courte maladie à l'âge de 74 ans et 4 mois.

Elle laisse pour la pleurer, huit enfants, dont: Eugène et Adéard Quesnel, de Grand'Mère; Eugénie, épouse de M. P.-W. Murphy, de Montréal; Emma, épouse de M. Adolphe Allard, de St-François-du-Lac; Nélida, épouse de M. Joseph Quesnel, Jr, de Grand'Mère; Mlles Brigitte et Antonia, de cette ville et M. Evariste Quesnel, de cette ville. La défunte laisse aussi un frère domicilié dans le Wisconsin, M. Théodule Séguin.

La défunte, membre de la Fraternité du Tiers-Ordre de St-François fut portée avec les honneurs dus à cette société, par MM. Alfred Lessard, Edmond Lacombe, Exilias Ricard, Adem Garceau, Télépho e Savoie, Sr, et J.-A. Paquin, accompagnés de quatre dames tertiaires qui tenaient les rubans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Antonio Quesnel, vicaire à Rigaud, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés H. Rivard et C. Dubé, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Paul, sous la direction de M. Jean Petit fit les frais du chant, M. le Professeur J.-N. Leclerc touchait l'orgue. M. Ernest Doutigny chanta Vierge Sainte, de Missa; MM. J.-Bte Gingras et J.-P. Emile Dessureault, le Crucifix de Faure; M. Léon Dugal, le Miserere mini mei; M. Joseph Carrier, le O. Meritum; les autres solistes furent: MM. Jean Petit, A. Matteau, Omer Bernard et A. Castonguay.

Le deuil était conduit par ses fils: Eugène, Adéard et Evariste, de Grand'Mère; ses gendres: MM. Willie Murphy, de Montréal; Joseph Quesnel, de Grand'Mère; Adolphe Allard, de St-François-du-Lac; ses filles: Mmes P.-W. Murphy, de Montréal; Joseph Quesnel, de Grand'Mère; Adolphe Allard, de St-François-du-Lac; et Mlles Brigitte et Antonia Quesnel, de cette ville.

Nous avons aussi remarqué dans le cortège parmi les nombreux parents et amis: Mmes Evariste Quesnel, Adéard Quesnel, de Grand'Mère; Mme Dollard Charlebois, Mlle Juliette Quesnel, de Rigaud; MM. Dollard Charlebois et Emile Quesnel, de Rigaud; Mmes Rose Dallières, de Montréal, et Edouard Quesnel, des Trois-Rivières; Mlles Marguerite, Eléonore, Emilia, Ida, Claire, Thérèse, Yvette, Gilberte, Marie-Rose, Louise, Claire, Lucienne, Annette, Quesnel, de Grand'Mère; Mlles Elodie et Claire Quesnel.

Advertisement for Gillett's Pure Lye. Includes an image of a woman and a can of lye. Text: 'C'est le meilleur pour la propreté. N'appellez pas le plombier quand l'égoût de l'évier est bouché; un peu de Lessive de Gillett le débouchera dans quelques instants. Une multitude d'autres usages dans le foyer sanitaire. LESSIVE PURE DE GILLETT'

Revenu à l'heure normale.

Tous les offices religieux à l'église St-Paul, ainsi que les heures de classes dans nos maisons d'enseignement sont, depuis lundi dernier, sur l'heure normale.

Prochaines soirées de famille.

Les Zouaves de notre ville commenceront en octobre prochain l'organisation de leurs soirées de famille pour le bénéfice de leurs membres et leurs familles.

Prochain euehre.

Les Zouaves de notre ville sont à organiser pour dimanche prochain, le 18 septembre, un euehre, qui aura lieu dans la salle du Manège pour le bénéfice des organisateurs du tag-day et de leurs membres et familles.

Imposants travaux municipaux.

Nos autorités municipales sont à faire faire d'importants travaux de confection de trottoirs en ciment de belles dimensions sur la partie sud-ouest de la rue St-Georges. On a aussi procédé au redressement de cette partie de la rue St-Georges. Une fois ces travaux terminés on fera tout probablement des trottoirs sur une partie de la rue St-Joseph.

Nouveaux professeurs à l'Ecole Industrielle.

M. Antoine Hallé, de St-Anselme de Dorchester, remplace M. J.-P. Thériault, comme professeur à l'atelier du fer et M. Adjuator Leclerc, de Québec, remplace M. Henri Bourassa comme professeur à l'atelier du bois, de notre Ecole Industrielle. Ces deux nouveaux professeurs sont diplômés de l'Ecole Technique de Québec.

Courrier de Shawinigan

M. Eugène Dumas fêté par ses amis.

M. Eugène Dumas, assistant secrétaire-trésorier de notre Cité et greffier de la Cour de Magistrat, a eu, ces jours derniers, à l'occasion de son mariage, les honneurs d'un "enterrement de vie de garçon" de première classe.

La fête eut lieu dans la grande salle de l'immeuble des Chevaliers de Colomb et obtint un franc succès. Le héros de la circonstance, que deux amis étaient allés quérir vers les onze heures, fut à son entrée dans la salle l'objet d'une enthousiaste et bruyante ovation qui dura quelques moments après quoi M. le notaire G.-E. Ladouceur lui donna, d'une voix sonore, lecture d'une charmante adresse comme il sait si bien en préparer et dont maints passages furent chaleureusement applaudis. En terminant, M. le notaire Ladouceur présenta à M. Dumas, avec les meilleurs vœux de bonheur de tous ses amis pour sa future compagnie et pour lui-même, une bourse contenant une très jolie somme.

Sincèrement touché de la belle marque d'estime qu'on lui donnait, M. Dumas en remercia ses amis en termes émus, tant au nom de celle qui partagera bientôt sa destinée qu'en son nom propre, et les assura qu'il garderait un impérissable souvenir de cette soirée qui ferait certainement époque dans sa vie.

MM. les avocats Alexandre Gélinas et Edouard Fleury, ainsi que M. le notaire J.-H. - Napoléon Desaulniers voulurent en outre, dans de courtes mais "touchantes" allocutions redire au héros de la fête toute l'estime que ses amis ont pour lui et lui réitérer leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Au cours de la soirée, d'autres discours non moins éloquentes furent également prononcés par MM. G.-E. Ladouceur, E.-A. Delisle, L.-O.-A. Vallières, Emile Renaud, Louis Rousseau, L.-A. Cyr, Joseph Veilleux, Henri Genest, Eugène Lessard, Dr J.-A. Bédard etc., pendant que MM. Ferd. Daemen, Emile Blouin, Tél. Dumaine, G. Dumoulin, etc., se faisaient entendre dans des chants de circonstance qui furent très appréciés à en juger par les applaudissements nourris que reçurent les chanteurs.

Etaient présents à cette fête: MM. Eug. Dumas, G. Dumoulin, E.-A. Delisle, G.-E. Ladouceur, N. P., J.-H.-Napoléon Desaulniers N.P., Alexandre Gélinas, Ed. Fleury, Louis Rousseau, Nap. Jacques, J.-A. Bourassa, M.-C. Bellefeuille, L.-A. Leclerc, L.-A. Cyr, Treflé Ladouceur, Léon Lambert, J.-A. Chouinard, L.-P. Souhard, Paul Baril, Dr J.-A. Bédard, Ferd. Daemen, Emile Blouin, M. J.-E. Drolet, Dr J.-M. Perron, Robert

Mme Joseph Ducharme, de Montréal, est venue passer quelques jours en visite chez son frère, M. Arthur Ferland.

Advertisement for Sam's Automobile Repair Shop. Text: 'PROPRIETAIRE D'AUTOMOBILE AVEZ-VOUS DU TROUBLE AVEC VOTRE CHAR? Venez Voir Sam. Il vous en coûtera moins. Toujours des mécaniciens-experts à votre disposition. Pas de charge pour l'examen et le tra nage à notre atelier. Réparations garanties. Pièces de rechange de toutes descriptions en magasin. SAM'S AUTOMOBILE REPAIR SHOP 124, rue St-Georges Téléphone 312'

INTERNATIONAL PAPER CO. Notice of Redemption

To holders of International Paper Company 6% Convertible Gold Debentures, dated October 1, 1926, due October 1, 1941: NOTICE IS HEREBY GIVEN that, pursuant to the provisions of Article Three of the Trust Indenture, dated October 1, 1926, between International Paper Company and The Chase National Bank of the City of New York, as Trustee, relating to an issue of 6% Convertible Gold Debentures of the Company, due October 1, 1941, there have been selected for redemption on October 1, 1927, and International Paper Company has elected to redeem on that date, at the redemption price of 102 3/4% of the principal amount thereof, and accrued interest to that date, Ten Million Dollars (\$10,000,000) aggregate principal amount of said Debentures of the following denominations and numbers, respectively:

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like M24353, 24475, 24569, etc.

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like M24353, 24475, 24569, etc.

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like D 1276, 1780, 2301, etc.

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like C 971, 1125, 1944, etc.

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like TM975, TM4333, TM10316, etc.

Table with columns for debenture numbers and amounts. Includes entries like TD 105, TD 119, TD 665, etc.

Holders of the above specified Debentures are hereby required to surrender the same for redemption on said redemption date, with all unmatured interest coupons attached, and, in the case of Debentures the ownership of which shall at the time be registered, accompanied, by duly executed assignments or transfer powers, at one of the following offices (at the option of the holder): The Chase National Bank of the City of New York, 57 Broadway, New York, N. Y., or The First National Bank of Boston, 67 Milk Street, Boston, Mass., or The Royal Bank of Canada, 147 St. James Street, Montreal, P. Q., Canada. The coupon maturing October 1, 1927, may be detached from the Debentures called for redemption and presented in the usual manner for collection, accompanied by the usual U. S. Federal Income Tax ownership certificate. Notice is also hereby given that interest on said Debentures will cease from and after the said designated redemption date.

Attention is hereby called to the fact that the right to convert the Debentures so called for redemption into Cumulative 7% Preferred Stock of the Company at the rate of \$100 principal amount of debentures for \$100 par value of stock, as provided in the Trust Indenture, will expire on October 1, 1927, as well as the right exercisable at the time of such conversion to purchase Common Stock of the Company on the basis specified in the Trust Indenture or on the more favorable basis proposed by the Company in connection with its recent issue of additional Common Stock and specified in the Company's Supplemental Indenture to The Chase National Bank of the City of New York, dated June 7, 1927, that is, the right to buy Common Stock at \$40.00 a share, on the basis of two shares for each \$1,000 principal amount of debentures converted.

INTERNATIONAL PAPER COMPANY By OWEN SHEPHERD, Vice President and Treasurer. Dated, September 1, 1927

Advertisement for The Tebbutt Shoe & Leather Co. Text: '\$60,000.00 6 1/2% Obligations Or—Première Hypothèque 1 à 10 ans. Intérêts quatre fois par an. THE TEBBUTT SHOE & LEATHER CO. LIMITED. Prix: 100 et LES INTERETS'

Advertisement for La Cie P. T. Legare Ltee. Text: '\$1,000,000.00 6% Obligations Or—Première Hypothèque 20 ans LA CIE P. T. LEGARE LTEE Prix: 99 et les intérêts'

Advertisement for La Cie P. T. Legare Ltee. Text: '\$600,000.00 7% Actions préférentielles Cumulatives avec boni d'actions ordinaires. LA CIE P. T. LEGARE LTEE. Prix: 100 et les intérêts.'

Advertisement for Louis Normand, Inc. Text: '\$1,500,000.00 6% Obligations Or—Première Hypothèque IMMEUBLE CONFEDERATION Prix: 98.50 et les intérêts LOUIS NORMAND, Inc. BANQUIERS EN VALEURS 3, rue Des Forges, Tél. 1046 Les Trois-Rivières.'

Advertisement for Fumez Le Cigare Boston. Includes an image of a man in a top hat. Text: 'Fumez Le Cigare BOSTON CONSERVEZ LES BANDES CILLES VALENT 1/2 CENT CHACUNE'

Advertisement for Assemblée Annuelle. Text: 'Assemblée Annuelle Mercredi, 21 septembre, à 1 heure p.m. (avancée) aura lieu l'assemblée annuelle de l'Union Régionale des Caisses Populaires des Trois-Rivières. La réunion se tiendra dans la chapelle St-Thomas à la cathédrale des Trois-Rivières.'

Le Coin des Dames

Inconscience et Méchanceté

«Les animaux lâches vont en troupes.»  
(Alfred de Vigny)

Je me souviens qu'un jour, lorsque j'étais une fillette, je fus témoin d'un conflit parmi le petit peuple des oiseaux qui nichaient dans notre jardin. Une dispute s'était élevée entre une hirondelle un peu altière et une entreprenante petite pie rieuse et roublarde. La pie attaqua, de ses cops de griffes, l'hirondelle qui riposta dédaigneusement. Celle-ci semblait avoir le dessus, lorsque la pie, se croyant sans doute humiliée, quitta tout à coup le lieu où gisaient déjà quelques plumes.

Elle fit le tour des nids du bosquet voisin. Les pies ont de l'éloquence, ce ne fut pas long, elle revint accompagnée d'un moineau robuste et gaulard, lequel recruta, de branche en branche, quelques copains.

Dès lors, la partie ne fut plus égale, et je fus le témoin dégoûté de ce qui suivit. L'hirondelle se défendit d'abord avec énergie; j'entendis ses cris, mais ils ne firent qu'accroître la fureur de ceux qui n'étaient venus là que pour tuer. Sous les coups répétés, la petite chose emplumée sentit que ces enragés seraient sans pitié, et elle n'eut plus le courage de lutter. Ce fut alors un massacre sans raison, un carnage pire que celui des bêtes fauves. Quelques oiseaux des environs vinrent, attirés par les cris de ces sauvages, mais, peureux, ils s'enfuirent ou se joignirent aux assassins.

Tout ceci se fit dans l'espace de quelques instants. Lorsque je m'approchai afin de délivrer la petite victime des coups de ces carnassiers, il ne restait déjà plus qu'un pauvre squelette et du sang que la terre avait absorbé. A mon approche, les assaillants écartés ou repus s'enfuirent en troupes. Ils n'avaient même pas épargné le cadavre de leur victime.

Je ramassai le minuscule squelette, et je courus, indignée, raconter à ma mère, cette scène qui m'avait fort impressionnée. Celle-ci prit alors ma tête entre ses mains, et dit, me regardant dans les yeux: «Les oiseaux sont des inconscients dont la malice ressemble parfois à celle des hommes.»

La vie m'a appris depuis, combien ma mère avait raison  
FLEURETTE DE GIVRE

PETITE ENQUETE

SUJET: Qu'entendez-vous par «Vivre sa vie?»

LES FREQUENTATIONS

Il n'y a pas un père, pas une mère qui ignore les grands dangers de l'époque des fréquentations. Combien de jeunes gens et de jeunes filles, après une jeunesse généralement exempte de fautes graves, viennent faire naufrage sur l'écueil des fréquentations. Et, cependant, c'est presque toujours en ce temps périlleux que les plus irréprochables des pères et mères se relâchent de leur surveillance ordinaire.

Comment veut-on que cette jeune fille et ce jeune homme qui l'on vit seuls dans le salon, à l'écart du reste de la famille, qui vont veiller ensemble, se promener, en voiture ou en automobile, sans être accompagnés, comment veulent-ils que, sans un miracle, qui n'est pas le cours ordinaire des choses, ils évitent des familiarités regrettables.

Ma fille, me direz-vous, est sage, réservée et très vertueuse et celui qui la fréquente est honnête et digne d'elle. Je le souhaite bien, mais pour les garder dans ces bonnes dispositions, il faut les surveiller encore davantage, car se sont précisément ceux qui sont bons et honnêtes que le démon tente le plus; autour desquels il ne cesse de rôder tant qu'il ne les a pas fait tomber. Il s'occupe moins des autres; parce que son souffle impur les a déjà empoisonnés.

Il faut donc surveiller ces fréquentations et voici quelques règles que tous les parents devraient suivre pour ne pas être coupables devant Dieu dans leur devoir:

1° Ne prolongez jamais le temps des fréquentations, si un jeune homme n'est pas prêt à se marier, ne le recevez pas chez vous; ou du moins, ne le laissez jamais parler à votre fille qu'en conversation générale.

Quant aux jeunes gens qui font profession de courtiser les jeunes filles, uniquement pour passer le temps, il ne faut jamais les recevoir.

3° Ne permettez jamais à votre fille de sortir seule avec la personne qui la fréquente, pas même aller à l'église. La laisser aller aux veillées, se promener en paroisses étrangères avec son prétendant serait une grave imprudence. Les visites à l'église, etc., servent souvent de prétexte de sorties.

4° Ne laissez pas fréquenter votre fille par un jeune homme que vous ne croyez pas lui convenir, ou qu'elle n'a pas l'intention d'épouser. C'est un manque de loyauté et de charité dont vous aurez peut-être à vous repentir.

5° Il ne vous appartient pas d'imposer à vos enfants des partis qui ne leur sourient pas. C'est un abus d'autorité. Vous ne devez pas même les y pousser, car ces unions sont presque toujours malheureuses. Vous pouvez diriger leur choix, mais ne jamais en cette matière, gêner leur liberté.

6° Ne portez jamais vos jeunes gens à faire des mariages d'intérêt. Les biens matériels ne sauraient donner aux époux le bonheur. Les vertus chrétiennes, les qualités d'une bonne ménagère, une conduite irréprochable, des mœurs pures, un cœur sensible, bon et généreux, telles sont les qualités principales d'une jeune fille qu'un jeune homme veut épouser. Tandis qu'une fille doit être poussée à s'allier, non à celui qui est riche, mais à celui qui est rangé, fidèle aux devoirs de sa religion et à qui toujours mène une vie honorable.

Que les parents pratiquent bien ces quelques règles, qu'ils prient et qu'ils fassent prier les jeunes gens afin d'éloigner de leurs familles ces maux si fréquents qui causent le malheur dans les familles et les vies.

Une troupe d'un théâtre ambulante arrive dans un hôtel dont la patronne est fort désagréable; elle fait des difficultés pour tout.

«Je vais lui parler», dit l'irrésistible jeune premier, celui dont la chevelure luit comme l'aile d'un corbeau.

Ma chère, roucoule-t-il, savez-vous qu'à Castelnaudary, mon hôte sanglotait lorsque je suis parti?

—Cela n'arrivera pas ici, déclara la sévère hôtelière, car je vous ferai payer d'avance.

SA MAJESTE BEBE

L'enfant, pères et mères, c'est l'âme de vos âmes. Il consume votre besoin inné de vie sentimentale. Il est l'anneau de chair et d'esprit qui réunit et soude vos cœurs. Sans lui c'est le vide, la tristesse, l'incomplet du foyer, la glace de la mort. Avec lui, c'est l'explosion des vitalités affectives et effectives, c'est l'élevation des énergies humaines, qui font supporter la vie; c'est l'encouragement à la vaillante lutte pour l'existence, c'est la virilité des caractères, c'est le bonheur de se trouver à deux dans l'être synthétique où le père et la mère à l'envie se rejoignent, s'admirent et s'enlèvent à jamais. C'est surtout pour les pères chrétiens la joie dans le devoir, donné à Dieu une âme, des âmes, en plus, un élu innocent et pur qui, quelque jour, là-haut, grâce à vous, père et mère, ira chanter l'éternel Noël et les incessants alléluias.

L'enfant, c'est le prolongement de vous-même, c'est la joie de Dieu fusaillant par votre cœur dans l'heureuse possession de l'être pour qui vous donnez dans un inconscient et facile héroïsme, le meilleur de vous-même, la sueur de votre front, la force de votre bras, les douces larmes de vos yeux et tout le sang ému de votre cœur.

Quand Dieu crée une âme il l'envoie comme un petit ange ailé faire «toc, toc» auprès du cœur de sa maman afin de lui demander s'il y a encore place dans ce cœur pour aimer un enfant de Dieu...

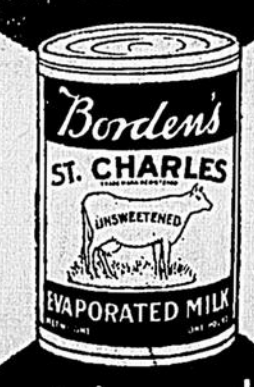
La mère, qui ne sait rien refuser à Dieu et qui, devant l'amour qui vient voit son devoir, laisse faire la Providence; et alors, c'est Dieu même qui dépose au cœur de la maman le doux, le moelleux et chaud oreiller de la tendresse sur lequel s'endormira pour longtemps le futur élu du ciel.

Quel bonheur, quelle exaltation, quel Magnificat sublime s'exhale alors du cœur de la jeune mère, qui se connaît ainsi les joies les plus belles parce qu'elles se rapprochent le plus des joies transcendantes du Dieu créateur!

Mais notre siècle connaît aussi, malheureusement, ces mères au cœur sec et dur, à l'égoïsme rétréci, aux calculs froids et tranchants, qui renvoient aux limbes le petit ange tout saignant pour s'être déchiré jusqu'à en mourir à la porte du cœur qui devait le recevoir et qu'une main criminelle a expulsé du foyer de tendresse divine qu'est toute âme maternelle. Massacre d'innocents qui érie vengeance au ciel et dont les individus, les familles comme les nations, payent quelque jour par l'impôt du remords ou du sang les sinistres et criminels calculs.

Au foyer rétréci, où l'oiseau est toujours prêt à s'étoiler et à s'envoler, où quand il est recherché comme tel, on peut toujours s'attacher ainsi dans l'incertain de la vie au dénoement par Dieu des combinaisons savantes et défilantes les mieux établies opposons pour l'admirer, l'exalter, la louer, et «la proclamer bienheureuse» parce qu'elle est synonyme de vertu, de devoir, d'amour intégral et de largeur de cœur, opposons donc, la famille nombreuse, virilisée par l'effort continu des con-

Employez le pour toute recette



qui demande du Lait

jointes, sublimisée par la conscience apaisante du devoir accompli, admirée des âmes droites qui voient dans le rayonnement de la vie une plus grande gloire de Dieu accomplie ici-bas pour s'achever dans la plus grande famille de là-haut...

LES LUNETTES DE MA MERE

Je brisai mon pince-nez; j'en fus bien ennuyée, n'ayant pas d'autre verre à ma portée. Une personne voyant mon embarras me dit: Il y a bien les lunettes de votre mère? Surprise et soudainement attristée, ne me rendant pas immédiatement bien compte de mon malaise, je répondis: mais oui... je veux bien... et je les revis—ces lunettes—aux yeux de ma bien-aimée mère; aussi, je me rappelai mes sentiments d'alors, croyant que mes bons yeux, ne m'abandonneraient jamais; puis, qu'il était dans l'ordre des choses, que ma chère mère vieillit; au lieu que moi, ne devais-je pas rester toujours jeune!

Toutefois, j'ai des verres depuis plusieurs années, mais ces chères lunettes, ainsi que mes sentiments accompagnant ce bienheureux temps, sont gravés à jamais dans mon esprit. Je m'y reporte avec bonheur, désirant nous revoir ainsi toutes deux—ma mère et moi—dans ce même cadre, à la maison paternelle... Il y a donc des souvenirs qui ne peuvent vieillir! quelle douce évocation et, quelle consolation. Par contre, cette pensée me navre, j'ai le cœur serré en voyant que seul, le souvenir soit l'unique bien qui me réunisse à ce temps béni.

Et voilà que ces verres (coïncidence heureuse) sont à ma vie, je suis bien forcée, de me voir dans le présent, un peu vieillie; pourtant, quand mon lorgnon sera réparé,—je mettrai ces chères lunettes dans leur étui, non sans

regret, car, je me sens plus près d'elle, ayant à mon usage, un objet qui lui servit si longtemps. Puis, tout en portant dans mon esprit et dans mon cœur, ce doux et triste souvenir; je mettrai mon lorgnon et, oh! fragilité humaine! je me croirai encore passablement jeune, du moins, toute confiante et heureuse, et gaie. L'expérience m'a bien appris un «brin» de prudence—je l'en remercie fort civilement—mais, je vais tout de même, avec les aimables illusions qui rendent la vie bonne et quelque peu noétique.

Voici à ma grande surprise les réflexions, que m'inspirèrent le petit incident d'un minime ressort, détendu à mon pince-nez.

—Rita-Victoria La Montagne

L'ANGLETERRE ET LES ETATS-UNIS SE DISPUTENT LA SUPREMATIE DE L'AIR EN DIRIGEABLE.

Quelques années avant que les voliers fussent remplacés par les

bateaux à vapeur, on tenait pour un voyage rapide celui qu'on pouvait effectuer en treize semaines, d'Angleterre à l'Australie. La seule route navigable contournaient le Cap de Bonne-Espérance, soit une distance de 14,000 milles. En 1869 fut inauguré le Canal de Suez qui réduisit ce voyage de 1,000 milles. Les navires d'aujourd'hui mettent six semaines, au lieu de treize, à accomplir le même voyage.

Mais les dirigeables que travaillent les Anglais et qu'ils sont bien prêts de terminer se rendront d'Angleterre en Australie en 11 jours.

La Grande-Bretagne prépare deux dirigeables géants capables de faire ce voyage par la voie des airs, avec 140 passagers à leur bord.

Mais il paraît bien qu'ils ne seront pas encore les plus gros du monde, les Etats-Unis ayant aussi en chantier deux dirigeables qui dépasseraient ceux des Anglais d'un million de pieds cubes et qui seraient plus sûrs, étant chargés de gaz hélium ininflammable.

A la barre d'un petit tribunal de province, un avocat mit en plaidant les mains dans ses poches, geste qui permit au magistrat, d'apercevoir le superbe pantalon gris perle du défendeur.

—Maitre, fit dignement le président, vous avez, il me semble, oublié que les traditions vous interdisent le vêtement clair et vous portez un pantalon gris...

L'avocat répondit avec vivacité: —Si vous voulez que je le retire, Monsieur le Président?



Le Meilleur pour Bébé et pour vous  
Savon Baby's Own  
Délicieusement Aromatique

La saveur appétissante des fèves préparées par nos grand'mères est celle des fèves



1867 CATELLI 1927  
Aussi délicieuses que le macaroni Hirondelle

Achetez Maintenant et Achetez à bon marché

Les offres les plus avantageuses qui ne se sont pas vues depuis longtemps.

Occasions exceptionnelles dans notre département d'échanges de

# PHONOGRAPHERS

Quelques d'sques avec chaque instrument.

Voyez la liste des modèles que nous vous offrons. Ce n'est qu'une faible partie de ce que nous avons en magasin.

La Presse	\$12.	Columbia "A"	\$10.
Victor "A"	\$20.	Sonora	\$29.
Victor "A" avec cabinet.	\$35.	Lindsay, Console Comme neuf	\$79.
Pathé "Adam"	\$75.	Sonora "Caprice"	\$85.
Lindsay Console comme neuf.	\$83.	Columbia "F"	\$95.
Columbia "William and Mary"	\$110.	Columbia Electric	\$145.

Paiements bas et faciles

## \$5 par mois

CHEZ LINDSAY De grosses occasions c'est votre chance.

C.W. LINDSAY LIMITEE

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.  
J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.  
Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls.  
Téléphone 527-j

# NOS FINAN- CES SONT BONNES

Le ministre des Finances annonce qu'il paiera la prochaine échéance.

L'honorable M. James A. Robb, ministre des Finances a pris la parole hier, samedi soir, en faveur de M. Archie Bishop, candidat libéral dans la division de North Huron. Il a déclaré que la politique du gouvernement est d'apporter de nouvelles réductions aux taxes "que le peuple a déjà supportées trop longtemps". Le ministre a aussi expliqué comment le Canada va rencontrer l'échéance d'un montant de \$100,000,000 d'obligations, cet automne. Il a conclu en disant que le gouvernement allait tout simplement les payer comptant.

Ottawa, 12.—La dette nette du Canada a diminué de \$63,789,157 durant les cinq premiers mois de la présente année fiscale, qui a commencé le 1er avril, selon le bulletin mensuel publié par le ministère des Finances. Le 31 mars, la dette nette se chiffrait à \$2,347,834,370, tandis qu'à la fin du mois, dernier, elle avait baissé à \$2,281,045,213. Durant les cinq mois correspondants de l'année fiscale précédente, il y avait eu une diminution de \$19,414,513 de la dette nette du Canada, soit \$14,000,000 de moins que la diminution jusqu'ici atteinte.

Les revenus ordinaires et les dépenses ordinaires du Canada ont augmenté au cours des cinq premiers mois de l'année fiscale. Les revenus ordinaires se sont élevés à \$186,768,250, depuis avril 1927, contre \$176,121,955 durant la période correspondante, l'an dernier, ce qui marque une augmentation pour cette année de \$10,546,295. Au cours du mois, seulement, l'augmentation des revenus a été de \$1,459,325 plus forte que celle du mois d'août 1926.

Quant aux dépenses ordinaires, elles étaient de \$108,761,963 pendant les cinq premiers mois de l'année fiscale 1926-27, et elles sont revenues à \$116,550,061 pour la période correspondante, de l'année 1927-28, ce qui donne une augmentation de \$7,688,101.

# LES APPA- REILS TELE- PHONIQUES

Il y avait, dans le monde entier au début de 1926, près de vingt-huit millions d'appareils téléphoniques, soit 27,783,963. Les États-Unis à eux seuls en possèdent 17 millions, et des statistiques publiées récemment, faisaient voir que si l'on mettait bout à bout toutes les conversations téléphoniques échangées pendant une année dans la République américaine, ceci ferait une parole qui durerait sept ans. On estime que, dans le pays voisin, il retentit 50,000 sonneries de téléphone à chaque minute.

# LE RISQUE EN EST TROP GRAND

Tokio, 10.—Les aviateurs du **Pride of Detroit** arriveront à Tokio, demain ou lundi. Leur agent, J.-V. Walker, est à fréter un navire pour transporter les aviateurs et leur appareil de Tokio à Honolulu. S'ils persistent à voler de Tokio à Honolulu, Walker changera les moteurs.

Le **Pride of Detroit** est parti hier matin de Hong-Kong, pour Shang-Haï.

Voici quelle a été la route parcourue par Brock et Schlee, dans le **Pride of Detroit**:

27-28 août—Du Havre de Grâce, Terre-Neuve, à Craydon, Angleterre, 2,350 milles.

29 août—Croydon, à Munich, Allemagne, 600 milles.

30 août—Munich à Belgrade, Yougoslavie, 500 milles.

31 août—Belgrade à Constantinople, 500 milles.

1er septembre—Départ par le fait des autorités turques.

2 septembre—Constantinople à Bagdad, Irak, 1,075 milles.

3 septembre—Bagdad à Bunder Abbas, Perse, 888 milles.

4 septembre—Bunder Abbas, à Karachi, Indes, 710 milles.

5 septembre—Karachi à Allahabad, Indes, 925 milles.

6 septembre—Allahabad à Calcutta, Indes, 485 milles.

7 septembre—Calcutta à Rangoon, Birma, 665 milles.

8 septembre—Rangoon à Hong-Kong par Hanoi, 1,600 milles.

9 septembre—Hong-Kong à Shang-Haï.

Madame Schlee espère que les aviateurs n'entreprendront pas l'envolée Tokio-Hawaï, qui représente une distance de 4,000 milles, mais qu'ils viendront par un navire.

Jusqu'à présent les aviateurs ont couvert une distance de 10,295 milles, soit 176 milles de moins que la moitié de leur route autour du monde.

Au bout du quatorzième jour, les globe-trotteurs Welles et Evans, qui détiennent le record de 28 jours et demi, étaient rendus à Harbin, Mandchourie, après avoir traversé la Sibérie en avion et par convoi. Les aviateurs pour leur quatorzième jour sont rendus à Shang-Haï, après avoir perdu une journée à Constantinople, par le fait des autorités turques.

# CHARBON A \$13.00 LA TONNE

Le maire Foster a déclaré samedi, que selon toutes les probabilités, un taux de fret de \$7 entre l'Alberta et l'Ontario sera mis en vigueur. Ceci permettrait de vendre le charbon de l'Alberta, \$12 ou \$13 la tonne à Toronto. Actuellement le prix d'une tonne d'anthracite est d'environ \$16. Le maire a déclaré qu'il espérait réussir dans ses négociations pour de nouveaux taux.

# LE ROYAL WINDSOR RAPPELE

Le comité de la ville de Windsor ne veut pas que Schiller et Wood risquent l'envolée transatlantique. Ils prendront part au derby aérien de New-York à Spokane.

Windsor, Ont., 10.—Les aviateurs Schiller et Wood, les pilotes du monoplane Royal Windsor, ont reçu avis de la part du comité local qui s'occupe de l'envolée, de revenir ici et d'abandonner leur projet de se rendre jusqu'à Windsor, Angleterre, en traversant l'Atlantique par la voie des airs. Il a été également décidé de faire concourir le monoplane dans le derby aérien de 2,100 milles, de New-York à Spokane, Washington, qui commencera le 21 septembre. Schiller sera le pilote.

En autant qu'on peut le savoir, le Royal Windsor, sera le seul aéroplane canadien dans la course. Dans une conversation téléphonique, le secrétaire du comité qui organise le derby, Justus Miller, a appris qu'il était enchanté de recevoir l'entrée de Schiller qu'il considère comme l'un des cinq meilleurs pilotes du monde.

Les aviateurs ont reçu avis d'abandonner leur projet de rechercher le Old Glory parce que ces recherches sont jugées tout à fait inutiles. On leur a demandé de revenir le plus tôt et l'on croit qu'ils tenteront une envolée sans arrêt de Havre-de-Grâce jusqu'ici.

La remise de l'envolée a été demandée par respect pour l'opinion populaire qui veut que les envolées transatlantiques, cette année du moins, soient défendues. C'est à la suite de la perte en mer des derniers aviateurs que cette opinion s'est fortement manifestée dans tous les journaux d'Amérique et d'Europe.

Les aviateurs Wood et Schiller ne veulent pas prendre le risque de s'envoler avec une menace de suspension au-dessus de leur tête.

# NOS REVE- NUS AUG- MENTENT

UNE AUGMENTATION QUE L'ON CONSTATE AU MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

En dépit des réductions.

Ottawa, 10.—Le ministère du revenu national a annoncé hier que la perception de l'impôt sur le revenu pour les cinq premiers mois de la présente année fiscale avait rapporté la somme de \$47,300,000, contre \$47,386,309 pour l'année fiscale toute entière 1926-27. Le département croit que la perception de cette année sera la plus élevée qui ait encore été faite depuis l'établissement de l'impôt sur le revenu et en dépit des réductions des deux dernières années.

# LE RAPPEL DE MONS. RAKOVSKY

Le cabinet français prie Moscou de rappeler son ambassadeur.

**A RAMBOUILLET**  
Les journaux déclarent que le représentant soviétique est persona non grata.

Paris, 12.—Le Correspondant de l'Agence Havras, à Rambouillet, rapporte qu'à une assemblée du conseil présidée par le président Doumergue, il a été décidé qu'il serait bon d'informer le gouvernement soviétique que l'ambassadeur Christian Rakovsky devrait être rappelé à Moscou.

Cette décision a été prise à la suite du fait que Rakovsky a signé un document demandant au prolétariat de renverser tous les gouvernements bourgeois, et aux soldats, de refuser d'obéir aux officiers.

# COURTNEY NE PARTI- RA PAS

La Gazette de Westminster, qui patronnait l'expédition annonce que l'envolée de l'anglais est remise.

La Gazette de Westminster annonce que l'envolée du capt. Frank T. Courtney au-dessus de l'Atlantique a été remise à l'an prochain. Courtney est à Corunna, en Espagne, où il a atterri, après être parti pour l'Amérique, jusqu'à samedi, il avait manifesté son intention de poursuivre le voyage.

La Gazette de Westminster qui patronnait l'expédition, a envoyé un message à Courtney pour le libérer de ses obligations de faire l'envolée et lui dire que l'abandon du projet était à la fois dans l'intérêt du public et scientifique.

La prière, c'est la puissance de l'homme et la faiblesse de Dieu. —D.

# HORTENSE CARTIER A CANNES

Mlle Hortense Cartier, la seule fille survivante de Sir Georges-Etienne Cartier, un des Pères de la Confédération, s'est embarquée, hier, à bord du **Mégantic**, pour retourner à Cannes où elle demeure maintenant. Elle était venue au Canada pour assister au jubilé de diamant de la Confédération, le 1er juillet.

Mlle Cartier se propose de revenir au Canada dans deux ans pour célébrer son 80e anniversaire sur la terre de ses grands ancêtres. Au cours de sa prochaine visite, elle projette de se rendre jusqu'à Banff, en Alberta.

# ST-JUSTIN

Naissance. Le 10 août, Marie-Docia-Françoise, enfant de M. et Mme Léandre Thibodeau, Parrain et

marraine: M. Philippe LaJoconde, et Mlle Nolia Lajoie.  
Divers. M. et Mme J. Desaulniers, des Trois-Rivières, en promenade à St-Justin, chez ses parents, Mme Louis Ciguère.  
—Mme Flore Lacombe, de Montréal, de passage chez sa mère, Mme Louis Casaubon.

# SAINT-SEVERE

M. et Mme Evariste Beaulac, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Paule-Jeanne-Jacqueline. Marraine: Jeanne Beaulac, sœur de l'enfant; parrain, M. Conrad Lemay, cousin de l'enfant. Porteuse, Mme Sévère Héroux.

# Va et Vient.

Dame Almanzor Héroux et Arthur Boisvert, ainsi que son petit garçon Rosaire, étaient de passage à Montréal; ils sont revenus enchantés de leur voyage.  
—M. et Mme Raoul Gélinas, étaient de passage à St-Sévère, ces jours derniers.  
—M. Sévère Héroux, était en promenade dans sa famille la semaine dernière.



## VOICI LES HEURES FROIDES D'AUTOMNE!

### La Saison Pour Un Nouveau Manteau



Encore quelques jours et ce sera l'automne dans toute sa beauté, mais aussi avec son cortège de bises glacées, ses froides soirées. Il vous faut un bon manteau, choisissez-le élégant, pour ce faire, achetez-le chez FORTIN. Le choix est considérable, le prix est plus que raisonnable.

### RICHES MANTEAUX GARNIS

#### De Caracul Gris

Le manteau idéal pour la saison froide. Manteau en pointe d'aiguille, V-labloom, Paechbloom. Nuances bleues. Col et manchettes en caracul gris, des bandes de petits plis originalement disposés forment la garniture. Silhouette très en faveur. Entre-doublure et doublure en soie Tussah.  
Taille: 15 à 20

42.50

### TRÈS ÉLÉGANTS MANTEAUX

#### Pour Dames de Forte Taille

Désormais il sera facile à la femme d'embonpoint prononcé de se bien vêtir chez FORTIN. Nous avons fait l'acquisition d'un lot de manteaux d'automne, en drap très pesant, de teinte noire ou bleu marine. Ils sont de coupe impeccable, à lignes amincissantes. Ils donnent une apparence élégante aux personnes de forte taille. Assortiment réparti dans les tailles de 39½ à 52½. Prix variant de

17.50 à 62.50

### MANTEAUX POUR FILLETTES

Tout comme leurs aînées, les fillettes aiment à porter un manteau à la mode. FORTIN les sert à souhait, en leur offrant un groupe ravissant de manteaux en Drap Polo, Suédine, broadcloth. Nous en avons aussi en imitation de fourrure. Tous garnis de fourrure au col et aux manches, Oppossum, Lapin, Thibétine. Nuances et styles variés, il y en a 300. Pour fillettes de 2 à 14 ans. Chacun

3.50 à 17.50

### Très Spécial

#### JOLIS "SLICKERS"

Pour dames et jeunes filles.  
150 manteaux imperméables offerts à prix ridicule. C'est le temps d'en acheter un. Trois teintes: rouge, vert et bleu. Pour dames 16 à 42. Pour fillettes 6 à 14 ans, en plus un chapeau de même couleur et de même matériel que le manteau. Très spécial

2.49

**CE QU'IL SUFFIT pour AVOIR UN MANTEAU DE FOURRURE**

Vous n'avez qu'à venir au magasin, choisir celui qui vous plaît, déposer un léger montant, en acompte, et le manteau est mis de côté pour vous. Vous êtes ainsi certaines d'avoir un manteau de votre goût.

### Manteaux en rat musqué

Un ravissant groupe de manteaux en rat musqué du Nord. Peaux disposées en dessins de fantaisie, avec col francé ou châlé; manches droites et bonne doublure durable. Le manteau préféré des jeunes élégantes. Taille de 34 à 42. SPECIAL

189.50

### MANTEAUX EN SEAL CHAPAL

Achetez votre manteau de seal maintenant et réalisez une économie de 30 à 40% réduction qui vous est accordée en vue de vous faire choisir dès maintenant le manteau qui vous plaira. Peaux de première qualité, confection soignée. Chaque manteau porte comme sûreté pour le client, notre propre garantie. Un petit acompte vous en réservera un

95.00

### Tissus à Prix Très Spéciaux

SOIE FUGI, pesante, plusieurs teintes, bleu marin et noir. La verge	59
SATIN BARONET, 36 pouces de largeur, toutes les teintes, compris bleu et noir pour	1.19
SOIE DUCHESS transparente, 36 pouces de largeur 6 nuances. Pour robes	98
CREPE DE CHINE, belle pesanteur, 36 pouces de largeur 20 nuances, aussi noir et blanc.	99
CREPE DE LAINE, 36 pouces de largeur—Valeur régulière de \$1.15 Spécial la verge	79



## Une Soirée à Trois !

...un livre  
...une lampe  
...et vous !

Quelle heureuse combinaison! La lumière tamisée d'une lampe sur pied ou d'une lampe sur table rend l'atmosphère plus chaude et l'on apprécie davantage le confort de sa chaise favorite. Ce décor invite à la lecture et les heures s'écoulent dans une paix bienheureuse!

Visitez notre salle de vente où l'on expose une grande variété de lampes sur pied. Voyez aussi notre choix d'abat-jour. Prix raisonnables et conditions de paiement faciles.




**North Shore Power Co.**

LES TROIS-RIVIERES

CAP-DE-LA-MADELEINE